

F E D E C H O S E S

Pour le fédéralisme



Fédéchoses - *F135*

Pour la paix, la justice

Une Europe unie



et la démocratie mondiale



dans un monde uni

2007 - 34^{ème} année - 1^{er} trimestre (avril)

€ 3 - N° 135

Editorial

Election (présidentielle) locale et vrais problèmes

Ce numéro de *Fédéchoses* ayant un bon mois de retard, nous n'avons finalement pas à nous prononcer sur l'élection présidentielle, figure imposée et tutélaire de la démocratie hexagonale. Mais au fait qu'aurions nous pu dire d'original en tant que militants de l'avant-garde fédéraliste du *Peuple européen* et, au-delà, du *Peuple du monde* ?

Rappeler, avant le premier tour, que les fédéralistes s'étaient engagé à dénoncer les candidats s'étant prononcé pour le Non au référendum sur le Traité constitutionnel européen de 2005 ? Et, avant le deuxième, laisser le choix à nos lecteurs entre deux candidats ayant soutenu le Oui lors de ce même vote, quelle que soit notre antipathie pour l'un d'entre eux ? Regretter que le candidat de « l'extrême centre » n'ai pu être présent au second tour tout essayant d'expliquer que sa percée n'était qu'une nouvelle illustration (après des années de vote Le Pen ou « trotskiste », le Non de 2005, etc.) de la crise de l'Etat national ? Enfin, dénoncer le tour cocardier, entre drapeau tricolore et Marseillaise, immigration et identité nationale...(trouvaille du plus « antipathique » des deux finalistes), que certains des principaux candidats avaient donné jour après jour aux débats.

Peut-être aurions nous du seulement insister sur nos valeurs :

- rappeler que les fédéralistes doivent en toutes circonstances pratiquer une double opposition, à la droite nationaliste, réactionnaire ou autoritaire, d'une part, et à l'Etat national bureaucratique et centralisé (dont la France reste le plus beau fleuron et le plus triste exemple en Europe) d'autre part ;
- rappeler qu'ils ne veulent pas prendre le pouvoir dans le cadre des Etats-nations, mais au contraire les détruire ; pacifiquement et démocratiquement, toujours en faisant appel au pouvoir constituant du peuple, par la suppression de leur souveraineté exclusive (devenue illégitime par leur impuissance à régler les problèmes et à protéger leur population des dangers qui la menacent, comme le soulignait déjà Altiero Spinelli dans les années 50 du siècle passé !) ; les détruire, par la création d'une souveraineté supranationale et partagée (aujourd'hui européenne, demain mondiale) au dessus d'eux, et par la revitalisation, la réorganisation, la redémocratisation des centres de pouvoir locaux, régionaux... en leur sein ;
- et rappeler, toujours comme Altiero Spinelli (mais en 1941, cette fois, de l'îlot de Ventotene où l'avait confiné le pouvoir fasciste après des années de prison) que la ligne de démarcation entre les forces réactionnaires et les forces progressistes ne passe plus seulement par le plus ou moins grand degré de justice sociale à établir mais, avant tout, entre ceux qui veulent maintenir les vieux cadres nationaux du passé et ceux qui veulent créer un Etat international solide et démocratique.

Pour en revenir à *Fédéchoses*, vous trouverez dans ce numéro, de nombreux articles sur des figures du mouvement fédéraliste (Luciano Bolis, L'Abbé Pierre et Denis de Rougemont), sur l'état de l'Union européenne, sur les perspectives de la lutte pour de profondes réformes des institutions internationales (en particulier sur « un nouveau Bretton Woods pour faire face à la crise du dollar », et, pour une *Assemblée parlementaire des Nations unies* ou sur la participation des fédéralistes au *Forum social mondial* de Nairobi), sur l'exemple de l'intégration européenne pour le monde et la création d'une *Communauté d'Asie de l'est*... enfin, une large rubrique bibliographique.

Notre prochain numéro, sera, très prochainement, largement consacré aux deux campagnes que lancent en ce moment les organisations fédéralistes pour la démocratie internationale :

- pour un million de signatures pour un référendum consultatif européen sur la Constitution européenne en 2009 en même temps que les élections européennes ;
- pour une *Assemblée parlementaire des Nations unies*, étape vers une Chambre des peuples, aux côtés de l'Assemblée générale dans un réel Parlement mondial bicaméral.

Fédéchoses

PRESSE FEDERALISTE - Maison de l'Europe / Pôle européen - 18, Avenue Félix Faure - 69007 LYON

Fédéchoses - Pour le fédéralisme

pour le débat entre les fédéralistes en France, en Europe et dans le monde

Fédéchoses, revue créée au début des années 70, a toujours voulu être une revue de large débat fédéraliste.

- Toutes les organisations fédéralistes démocratiques, qu'elles privilégient le fédéralisme interne, le fédéralisme européen ou le fédéralisme mondial ont droit de cité dans *Fédéchoses*, sans pour autant que la revue ne soit l'expression d'aucune d'entre elles ;
- pour être un véhicule de débat permanent, *Fédéchoses*, ne peut non plus être inféodé à aucune d'entre elles. Cette stricte ligne d'autonomie éditoriale de la revue a été clairement acceptée depuis près de trente ans et perdurera ;
- inversement, aucune organisation fédéraliste ne peut être engagée par l'éditorial de *Fédéchoses* sauf le cas exceptionnel ou un texte de telle ou telle organisation serait repris en éditorial par *Fédéchoses*, alors évidemment avec l'accord de ses rédacteurs ;
- à l'exception de l'éditorial, les textes publiés n'engagent que leurs auteurs. La direction de *Fédéchoses* se réserve le droit de publier, ou non, les textes reçus directement ou par l'entremise de notre collaboration étroite avec d'autres revues fédéralistes et plus particulièrement ces dernières années *The Federalist Debate*, revue publiée sous le patronage commun de l'U.E.F., de la JEF et du WFM-MFM international. Les textes non publiés ne sont retournés que sur demande ;
- *Fédéchoses*, se sent libre de publier à sa guise les positions publiques (communiqués de presse, motions ou résolutions des organes statutaires) des organisations de la mouvance fédéraliste dans la mesure où elles correspondent à ses propres positions ou priorités politiques. Il en est de même pour les articles des revues fédéralistes avec mention de la source et sous guise de réciprocité militante.

Fédéchoses, est fidèle au mot d'ordre de l'U.E.F. lors de son Congrès de Montreux de 1947 « Unir l'Europe pour unir le monde » et en cela au fédéralisme de la Résistance et est opposé à toute participation électorale des fédéralistes en tant que tels à des élections politiques quelle qu'elles soient.

FEDECHOSSES Pour le fédéralisme Presse fédéraliste Maison de l'Europe - Pôle européen de Lyon 18 Avenue Félix Faure - 69007 Lyon Tél. / fax 04.78.72.09.70 - Email jfbf_fr@yahoo.fr <u>Directeur de la publication :</u> <i>Jean-Luc Prevel</i> <u>Comité de rédaction :</u> J.-F. Billion - B. Boissière - R. Calba - D. Colmont - L. Levi - M. Morin <i>Jivaro Imprimerie</i> 9-13 rue d'Alsace – 69100 Villeurbanne	ABONNEMENT Nom Prénom Adresse Normal € 10 Militant € 20 Soutien € 100 Chèque à l'ordre de PRESSE FEDERALISTE Maison de l'Europe - Pôle européen de Lyon 18 Avenue Félix Faure - 69007 Lyon C.C.P. 2490 82 P LYON
---	--

Sommaire	
Congrès de l'UEF-France	P. 3
Après la Déclaration de Berlin – Les pays qui veulent l'union politique doivent aller de l'avant – Guido MONTANI	
Déclaration de l'Intergroupe fédéraliste sur le 50 ^{ème} . Anniversaire des Traités de Rome – Bruno BOISSIERE	P. 4
Courrier des lecteurs – Lettre à un Préfet de police – René CASSIER	
Un Colloque à propos du centenaire de la naissance d'Altiero Spinelli – Cinzia ROGNONI VERCELLI	P. 5
L'Abbé PIERRE, fédéraliste européen et mondial – Jean-Francis BILLION	P. 6
Le fédéralisme de Denis de Rougemont, d'actualité en regard de la crise européenne d'aujourd'hui ? – Bruno BOISSIERE	P. 8
A propos de : Mon grain de sable, de Luciano Bolis – Jean-Francis BILLION	P. 9
La France et l'Europe – Robert TOULEMON	P. 10
L'Euro, une symphonie inachevée – Alain MALEGARIE	P. 12
Fondation d'un système financier coopératif mondial. Un nouveau Breton Woods pour faire face à la crise du rôle international du dollar – Alfonso IOZZO et Antonio MOSCONI	P. 17
Campagne pour une Assemblée parlementaire des Nations unies – soutien de l'U.E.F.	P. 21
Les fédéralistes européens et mondiaux au Forum social mondial de Nairobi	
Ce que l'ONU peut apprendre du processus d'intégration européenne – Jo LEINEN	P. 22
Pour qu'un autre monde soit possible, démocratisons et renforçons l'ONU – Forum Ubuntu – Action fédéraliste	
La Communauté d'Asie de l'est et le Japon – Shunsaku KATO	P. 24
Bibliographie – Robert TOULEMON – Jean-Philippe ALLENBACH – Bertrand VAYSSIERE (par Jean-Pierre GOUZY – Jean-Luc PREVEL - Michel THEYS)	P. 25
Mon P'tit doigt Fédéchoses – Une Charte anti-libérale et... 100 % jacobine – Jan URROZ	P. 28



CONGRES DE L'UEF-France

UN MILLION DE SIGNATURES POUR UNE CONSTITUTION POUR L'EUROPE

LES FEDERALISTES EUROPEENS APPELLENT LES CITOYENS EUROPEENS A PARTICIPER A LA COLLECTE D'UN MILLION DE SIGNATURES EN EUROPE POUR UN REFERENDUM DANS TOUTE L'EUROPE EN JUIN 2009

Réunis en congrès national à Lyon le samedi 27 janvier 2007, les militants de l'UEF France ont renouvelé leurs instances dirigeantes et adopté les résolutions pour guider leurs actions pour les deux années à venir.

En effet la période 2007-2009 va être cruciale pour l'évolution de l'Union européenne : relance du processus constitutionnel ; discussions sur l'augmentation ou non du budget de l'Union ; décisions sur les futurs élargissements ; préparation des élections au Parlement européen en 2009.

Fidèles à leur vocation au sein de la mouvance pro-européenne, les fédéralistes européens continuent à appeler à la création d'une fédération européenne démocratique par la mobilisation directe des citoyens européens.

D'une part, un Etat fédéral européen est indispensable pour combler les impuissances des Etats nationaux qui n'assurent plus les sécurités nécessaires aux citoyens, dont certains se prennent à douter de l'Europe.

D'autre part, les citoyens européens ont besoin d'une démocratisation de l'Union qui faciliterait leur expression souveraine et ouvrirait la voie à un processus constituant. Lui seul permettra d'obtenir une véritable constitution fédérale.

Cela conduit l'U.E.F. France à organiser à son niveau la campagne pour la collecte d'un million de signatures, décidée au niveau européen lors du Congrès de l'U.E.F. Europe à Vienne en juin 2006.

L'objectif est d'obtenir l'organisation d'un référendum consultatif dans toute l'Europe, le même jour, au moment des élections au Parlement européen de 2009, sur l'adoption d'un traité constitutionnel, amendé par le processus démocratique d'une Convention européenne.

Après la Déclaration de Berlin Les pays qui veulent l'union politique doivent aller de l'avant

A Berlin, les Chefs d'Etat et de gouvernements ont décidé de rénover "les fondements communs", avant les élections au Parlement européen en 2009. Par cette *Déclaration de Berlin*, ils annoncent la fin de la pause de réflexion et la reprise du processus constituant.

En juin la Présidence allemande s'est engagée à convoquer une nouvelle Conférence intergouvernementale.

Toutefois, cette déclaration unanime cache une hostilité décidée de la part de quatre pays eurosceptiques, menés par la Grande-Bretagne, qui ne veulent pas d'une constitution européenne comme fondement d'une Union politique, capable d'agir pour affronter les grands défis du nouveau siècle :

- le réchauffement climatique,
- la mondialisation de l'économie,
- la lutte contre la pauvreté,
- et, la paix internationale.

Les pays qui veulent l'unité politique de l'Europe ne doivent pas céder au chantage des pays eurosceptiques qui pourront imposer leur volonté aussi longtemps que nous accepterons la *praxis* du droit de veto. Avancer à l'unanimité dans une Europe à 27, c'est impossible.

L'Europe a besoin d'une constitution, améliorée par rapport au texte actuel. La voie pour échapper au chantage des pays eurosceptiques c'est celle indiquée par les Fédéralistes européens : **joindre aux élections européennes de 2009 un référendum européen.**

Le nouveau Traité constitutionnel entrerait en vigueur dans la mesure ou il serait approuvé par une majorité des citoyens et des Etats de l'Union européenne.

**Le temps est venu de donner la parole aux citoyens européens.
Que le Peuple européen décide !**

Guido MONTANI
Président du *Movimento Federalista europeo* - Pavie

L'Intergroupe fédéraliste du Parlement européen « Déclaration sur le 50^{ème} anniversaire du Traité de Rome »

L'Intergroupe fédéraliste au Parlement européen a tenu une conférence de presse le 6 mars à 11 heures dans les locaux bruxellois du PE. En effet, quelques semaines avant la Déclaration du Conseil européen à Berlin (le 25 mars), l'Intergroupe a tenu à rendre publique sa propre Déclaration sur le Cinquantenaire du Traité de Rome.

Avant de citer de longs extraits de la Déclaration nous en profitons pour rappeler que l'Intergroupe regroupe 104 Députés de 22 pays et de 5 groupes du PE qui le reconnaît et qu'il se réunit tous les mois à Strasbourg pendant sa session plénière.

« ... Tirant les leçons des expériences amères du 20^{ème} siècle, désormais les Etats et les citoyens européens protègent les droits de l'Homme, chérissent l'état de droit et coopèrent au développement de nouvelles formes de gouvernance démocratique... Les dictatures et les régimes autoritaires ont été remplacés par la démocratie libérale et pluraliste. L'égalité de statut est garantie tant aux grands qu'aux petits Etats. Peu de domaines de la vie publique européenne échappent aujourd'hui au succès de l'intégration fonctionnelle. Et les peuples d'Europe ont entre eux plus en commun que le contraire.

La création de la Communauté économique européenne a joué un rôle clé dans ces développements, et le 50^{ème} anniversaire du Traité de Rome mérite pleinement d'être célébré à travers l'Europe et dans le monde entier.

Tout au long de la période d'après-guerre, le fédéralisme a été un puissant courant qui a influencé le cours de l'intégration européenne. Les fédéralistes ont inspiré les pères fondateurs de l'Union européenne et n'ont cessé d'œuvrer dans l'objectif d'une union étroite des Etats et des peuples dans laquelle aucun niveau de gouvernement ne soit subordonné à un autre mais où tous sont coordonnés. En 2007, l'Intergroupe fédéraliste du Parlement européen commémorera également le centenaire de la naissance d'Altiero Spinelli qui apporta une contribution particulièrement importante au développement constitutionnel de l'Union.

Si l'Europe a accompli de grandes réalisations depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale... il reste pourtant beaucoup de travail à faire pour remplir pleinement la mission des pères fondateurs.

Nous, Députés au Parlement européen qui sommes fiers de nous qualifier de fédéralistes, pensons que 2007 sera une année décisive pour le succès du projet démocratique. Nous sommes convaincus que l'Union européenne a besoin d'achever son processus constitutionnel afin d'être tout à fait en mesure de relever les défis du 21^{ème} siècle et de répondre aux aspirations d'une large majorité de ses citoyens. Sans Constitution, l'Europe manquera de cohésion interne et de puissance extérieure, et la transformation de l'Union européenne en une démocratie post-nationale adulte sera arrêtée.

Les fédéralistes d'Europe réitèrent leur engagement à agir pour la construction d'une Europe unie qui apporte la paix, la tolérance, la prospérité et la liberté à nos peuples et qui puisse constituer un signal d'espoir à travers le monde ».

Bruno BOISSIERE

Secrétaire de l'Intergroupe fédéraliste, ancien Député européen et ancien Secrétaire général de l'U.E.F. Europe

Un de nos lecteurs nous a envoyé : Lettre à un Préfet délégué à la police !

A Monsieur de Furst, Préfet délégué à la police, 106 rue Pierre Corneille, 69003 Lyon

Lyon, le 29 mai 2007

Monsieur le Préfet,

je me trouvais, hier 28 mars à 10 h. 40, à Perrache, en attente du Bus n° 49, dont le départ était indiqué à 11 h. 05. Assise à ma gauche, une femme de 30-35 ans. Assis à ma droite un jeune homme. Un peu à l'écart, un jeune homme au visage basané, appuyé contre la paroi et équipé d'écouteurs. Arrivent quatre policiers : l'un mesurant au moins un mètre quatre-vingt dix, le second également de bonne taille, le troisième plus jeune et de taille normale, enfin une jeune fille menue les accompagnait. Les policiers se sont approchés du jeune homme debout. Les deux plus grands se sont placés, l'un à sa droite, l'autre à sa gauche. Le troisième se tenait en face et la jeune fille en retrait.

« Alors que fais-tu là ? » « J'attends le bus. » « Montre tes papiers. » « Vous pourriez tout d'abord me dire bonjour et ne pas me tutoyer. » A partir de là le ton des policiers est monté. Je ne comprenais plus les échanges violents. Ensuite il y a eu fouille au corps. Pendant ce temps la jeune fille téléphonait.

Peu avant la fin de cette altercation, le plus grand des policiers est venu se placer devant nous. « Alors comme ça vous critiquez le boulot de la police ? » Personne ne réponds. « Vous savez que je pourrais vous arrêter pour propos désobligeants vis à vis de la police en exercice ? Vous madame qu'avez dit ? » « Rien. » « Si je vous ai entendu. » Réponse : « Laissez-moi tranquille je rentre chez moi à la suite de ma journée de travail. » Se tournant vers moi : « Alors que disiez-vous ? » Réponse : « Nous échangeons entre-nous. Mais vous pourriez au moins nous interpeller avec le sourire. » « Je n'ai vraiment pas envie de sourire, montrez-moi vos papiers. » Il les donne à la jeune fille, qui à nouveau téléphone. Puis question au jeune homme : « Et toi quel est ton âge ? » « Seize ans, monsieur. » « Alors à seize ans tu te permets de critiquer la police en exercice ? La vie va bien se charger de te former. Tes papiers ? » Je dis alors : « Dépêchez-vous, vous aller nous faire manquer le bus. »

« A moins que vous vous retrouviez au poste. » Tous les quatre sont partis sans aucune excuse. Le bus arrivait... Est-ce là, Monsieur le Préfet, la France qui nous attend ? J'ai soixante-dix-huit ans. Je me croyais revenu au temps de l'occupation. Je n'ai pas osé le faire, mais en tant que citoyen, peut-on demander à un policier qui nous aborde de la sorte, son nom et son matricule ? Je souhaiterais, Monsieur le Préfet une réponse sans ambiguïté.

Avec l'assurance de mes salutations les meilleures.

René CASSIER

A l'occasion du centenaire de la naissance d'Altiero Spinelli Le fédéralisme européen et la Résistance

Cinzia ROGNONI VERCELLI

Université de Pavie, Directrice scientifique du Colloque. Auteur de nombreux ouvrages sur le fédéralisme.

Traduit de l'Italien par Ivanna GRAZIANI, Vienne

Du Manifeste de Ventotene (août 1941) à la fondation du Mouvement fédéraliste européen italien (août 1943), au phénomène des exils volontaires en Suisse (1943-44), à la Déclaration de la Résistance européenne sur le fédéralisme (Genève, juillet 1944) et à la Première Conférence internationale de Paris (mars 1945).

Spinelli est synonyme de Résistance ; et le fédéralisme continuera à l'être également. C'est ainsi que Luciano Bolis titrait l'un de ses articles publié, en novembre 1986, dans la *Lettre aux Camarades*, journal de la *Fédération italienne des associations de partisans*. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Arrêté à 20 ans, alors qu'il était encore étudiant, en tant que dirigeant de la fédération des jeunes communistes clandestines et condamné par le tribunal spécial à 20 de réclusion. Il passe dix années dans différents établissements pénitenciers puis, suite à des amnisties accordées et à des diminutions de peine, il est rélégué à Ponza -où, en 1939, il quitte, non sans douleur, le *Parti communiste* suite à d'importantes divergences aussi bien politiques qu'idéologiques- et, ensuite, à Ventotene où il se lie d'une profonde amitié personnelle et de solidarité politique avec le *giellista* Ernesto Rossi et avec le socialiste Eugenio Colomi ; avec leur collaboration, il conçoit, en 1941, le célèbre *Manifeste de Ventotene - Projet du Manifeste pour une Europe libre et unie* et, sur ses bases, fonde, en août 1943, à Milan, qui venait d'être libéré du gouvernement Badoglio, le *Mouvement fédéraliste européen*. En résumant l'expérience de résistant de Spinelli : 10 années de prison, dont une année d'isolement total, et 6 années de rélévation. En tout, seize années de souffrance et d'éloignement du monde. Un jeune homme qui perd sa liberté à 20 ans et la retrouve à 36 ! Une histoire à casser toute personne nerveusement moins solide que lui. Objectivement, avec Terracini et peu d'autres, l'un des emprisonnements les plus longs subis par un antifasciste pendant les vingt années de fascisme.

Après ce préambule, il aurait été normalement logique qu'il reprenne au moins un peu de souffle. Au contraire, nous le trouvons en Suisse, avec Rossi, pour préparer et mettre en place, au printemps 1944, les premières réunions internationales, clandestines bien évidemment, de fédéralistes européens et ensuite une autre réunion du même type à Paris, à peine libérée, avec les premiers fédéralistes français. Dans les intervalles, une activité de conspiration bien remplie auprès du Secrétariat de l'Italie du Nord du *Parti d'action* avec Vittorio Foa, Riccardo Lombardi et Leo Valiani ; le seul parti dont l'engagement fédéraliste était vraiment réel.

Ce qui poussa Spinelli et les autres fédéralistes à traverser la frontière avec la Suisse, en septembre 1943, ce fut la décision de donner une envergure internationale à l'action fédéraliste et la conviction que le fédéralisme ne devait pas être uniquement un phénomène italien mais, comme Spinelli lui-même le dirait plus tard, « une plante qui a poussé partout dans l'Europe occupée ». Et en Suisse, « l'idée de l'unité européenne comme réponse aux problèmes de l'après guerre » était vraiment dans l'air. Dans la presse clandestine de la résistance italienne, française, belge, hollandaise, dont on pouvait obtenir des exemplaires, et également dans différentes publications anglaises qui traitaient du thème de l'après-guerre, cette idée

résonnait souvent. Il existait des mouvements fédéralistes suisses, appuyés par d'autres associations internationalistes, dans lesquels le thème de la fédération, européenne ou mondiale, avait un certain poids. Il y avait ensuite les européens des autres pays et, premiers de tous, les français et les allemands. Dans la Résistance, affluèrent des hommes et des femmes provenant de familles culturelles et politiques assez différentes et appartenant à divers Etats européens. Ils étaient et restaient français, italiens, belges, etc... Mais l'expérience de la guerre les avait amenés à combattre côte à côte dans la lutte commune contre l'opresseur *nazifasciste* au-dessus des frontières, non seulement pour coordonner l'action militaire en vue de la victoire mais aussi pour étudier les moyens de « construire » la paix et d'entamer la marche du continent européen vers le progrès.

« Comme des pêcheurs au bord du fleuve -écrivit Spinelli- nous avons commencé à jeter nos hameçons pour pêcher les fédéralistes européens qui vivaient dans les eaux suisses, dont nous étions désormais sûrs de l'existence. Nous préparions, nous polycopions, nous faisions traduire, nous diffusions différents articles et ouvrages, nous écrivions avec des pseudonymes dans les journaux et hebdomadaires, nous expédions des lettres, nouions des relations, organisions des rencontres, étudions la littérature fédéraliste à la Bibliothèque de la Société des nations ».

Vers la fin de 1944, les vicissitudes de la guerre avaient cependant convaincu Spinelli et Rossi qu'il était temps de porter les efforts vers un objectif plus ambitieux : la préparation d'une grande conférence internationale, prémisses à une action fédéraliste à l'échelle européenne. Le meilleur endroit paraissait être la France soit grâce à l'intérêt porté à l'idéal fédéraliste, soit grâce aux contacts qui s'étaient établis avec les membres de la Résistance de ce pays avant, pendant, et après les réunions de Genève. C'est ainsi que du 22 au 25 mars 1945 se tint, à la *Maison de la Chimie* de Paris, la première conférence fédéraliste dans la France libérée. Ursula Hirschman s'était occupée de l'organisation ; Spinelli était l'animateur. A leurs côtés, de nombreuses et influentes personnalités étaient présentes parmi lesquelles Albert Camus, George Orwell, Jacques Baumel, Maurice Guérin, Henri Frenay, André Philip.

Les résultats de la recherche seront présentés au cours d'un colloque qui se tiendra à l'*Université de Pavie* à l'occasion de la commémoration du 25 avril 2008. L'objectif est d'éclairer encore mieux, à travers le parcours de Spinelli, le tableau des différents groupes qui, en deçà et au-delà des Alpes, se sont battus non seulement pour libérer le *vieux continent* de la domination *nazifasciste* mais aussi pour réaliser l'unité politique de l'Europe en montrant dont comment on peut effectivement dans la Résistance trouver les origines du processus d'unification européenne.

L'Abbé Pierre, fédéraliste européen et mondial



Henri Grouès est né à Lyon le 5 août 1912 et s'est éteint à Paris le 22 janvier 2007, à l'âge de 94 ans. Clin d'œil de l'histoire... il a longtemps vécu, jeune, au 26 de la rue Sala (Lyon 2^e) où les fédéralistes (d'abord *La Fédération* puis, après sa fusion au début des années 1970 avec le *Mouvement fédéraliste européen*, l'UEF régionale... et *Fédéchoses / Presse fédéraliste* ou d'autres associations comme le *Conseil des communes et des régions d'Europe - CCRE*), ont eu leurs sièges durant des décennies.

A l'issue de la Deuxième Guerre mondiale durant laquelle il s'engage dans la Résistance il est élu à l'Assemblée constituante puis à l'Assemblée nationale en tant que député du *Mouvement républicain populaire* (démocrate-chrétien) de Meurthe-et-Moselle avant d'abandonner quelques années plus tard la vie parlementaire et de se consacrer à Emmaüs. C'est par cet engagement qu'il va passer à la postérité et acquérir une popularité que même son engagement plus que douteux il y a quelques années en faveur de Roger Garaudy, ancien philosophe stalinien devenu négationniste, ne semble pouvoir ternir.

Mais ce ne sont pas ces aspects de sa vie qui nous intéressent. Lorsque la revue, *Il Federalista*, créée et animée jusqu'à sa mort par Mario Albertini, décide en 1984 de créer sa rubrique « Le fédéralisme dans l'histoire de la pensée » par l'étude de l'engagement fédéraliste d'Albert Einstein, elle écrivait : « le fédéralisme a déjà une longue histoire et une riche tradition culturelle. Mais cette tradition est largement méconnue car elle ne s'insère pas dans le cadre conceptuel de la culture dominante, basée sur l'acceptation inconsciente de la souveraineté nationale, et donc de la guerre, comme des traits auxquels la réalité historique ne peut échapper. C'est pourquoi quelques auteurs fédéralistes ont été complètement oubliés, tandis que d'autres ne sont connus que pour la part de leurs travaux qui n'a rien à voir avec le fédéralisme »¹. Cette affirmation est aussi justifiée pour l'Abbé Pierre que pour Albert Einstein, tous deux, en

effet, sont mondialement connus et respectés, tout comme Léopold Senghor, Bertrand Russell, Albert Camus, Jules Romain, Aimé Césaire... et tant d'autres, mais qui connaît leur engagement pour le fédéralisme...?

Jeune parlementaire, l'Abbé Pierre participe au Congrès constitutif du *Mouvement universel pour une confédération mondiale* (MUCM, ancêtre du *Mouvement fédéraliste mondial* dont l'U.E.F. et la JEF Europe sont dorénavant des organisations membres) à Montreux en 1947. Mais il ne méprise pas pour autant le fédéralisme européen comme le montre un témoignage qu'il adressera plus tard à Renée Marchand, infatigable animatrice du *Registre international des Citoyens du monde*, dont des extraits ont été publiés, avec un court commentaire d'Alexandre Marc, dans *L'Europe en formation*. « La guerre finie, je reçus une invitation à participer à deux Congrès à Montreux, destinés à faire revivre les fédéralismes européen et mondial. Naïf, je considérais qu'après les horreurs de la guerre, ne pouvait que très vite se réaliser l'Europe. Alors c'est au Congrès mondialiste que j'ai décidé de consacrer mes forces. Rapidement (...) je fus pour quatre ans désigné comme Président du Comité exécutif du mouvement »². En décembre 1949, à l'occasion de la remise du Prix Nobel de la paix à Lord Boyd Orr, recteur de l'Université de Glasgow et futur président de la FAO (*Food and Agricultural Organisation* des Nations unies) alors Président du MUCM, il s'exprime à Copenhague devant un journaliste du *Monde* : « L'Histoire est la preuve de l'aspiration humaine à l'unité. Par un paradoxe qui n'est qu'apparent, les grandes guerres sont les instruments de ce désir. Mais, toujours, le peuple vainqueur, en prétendant à unifier, opprime de telle sorte que les peuples secouent son joug et de nouveau se divisent. Libérés de sa tyrannie ils conservent pourtant la nostalgie de la fusion. Cette loi demeure plus que jamais présente »³.

² Cf. *L'Europe en formation*, Nice, N° 296, printemps 1995, pp. 17-18.

³ Raymond Millet, « Il y a 50 ans dans *Le Monde* – Lord Boyd Orr, Prix Nobel de la Paix », repris dans *Le Monde* du 17 décembre 1999 et par *Fédéchoses*

¹ Cf. *Le Fédéraliste* (édition française) - 1984-XXVI^{ème}. année, N° 1, Pavie, pp. 74-90.

L'Abbé Pierre sera aussi très actif dans le soutien à Garry Davis lors de sa renonciation à sa nationalité américaine ou pour le droit à la reconnaissance de l'objection de conscience. Beaucoup plus récemment il a également participé à Montreux en 1977 à la commémoration du 30^{ème} anniversaire du congrès fondateur du MUFM (photo) et nous pouvons témoigner avec Jean-Luc Prevel de son attachement au fédéralisme par le long dialogue téléphonique entre lui et Jerry Bourgeois, animateur des fédéralistes mondiaux qui animait cette rencontre, auquel nous avons assisté au Sénat le 27 novembre 1999 à l'occasion d'une conférence, « Passer de la mondialisation sauvage à la mondialisation institutionnelle », alors que sa santé ne lui avait pas permis de se joindre au public et aux autres personnalités présentes (Georges Berthoin -ancien Président du Mouvement européen international, Michel Rocard, ou Stéphane Hessel)⁴.

Ses archives, 31 dossiers (allant actuellement de 1947 aux années 1970) déposées par *Emmaüs International* au Centre des archives du monde du travail de Roubaix, témoignent également du maintien de son intérêt permanent pour le fédéralisme. Leur exploitation permettra de mieux comprendre le sens de son engagement et d'approfondir la connaissance de l'histoire du mouvement fédéraliste international car elles se révèlent contenir une riche documentation sur diverses réunions (MUFM : Montreux 1947, Luxembourg 1948, Genève 1948, Stockholm 1949, Rome 1951, La Haye 1957..., Union parlementaire européenne -UPE- à la fin des années 1940, Conférences parlementaires pour un gouvernement mondial de Londres en 1951, 1952 et 1954) et une correspondance abondante avec de nombreuses organisations (MUFM, UPE, U.E.F. -à laquelle un dossier est spécifiquement consacré sur les années 1947 à 1949-, Union fédérale mondiale -UFM, section française du MUFM, Assemblée constituante des peuples, Droit mondial, Sermonde [?], Congrès des peuples, Ecole et paix, World Federal Authority Committee, Citoyens du monde, Union fédérale du monde...

Pour conclure ce bref hommage, deux courtes citations de l'Abbé Pierre me semblent particulièrement intéressantes pour les fédéralistes aujourd'hui.

- La première, toujours en relation avec Lord Boyd Orr, date de 1967 lors d'une conférence de presse à Paris lorsqu'il déclare que « le début de l'après-guerre a été pour le mondialisme naissant l'ère des juristes, de ceux qui croyaient avec un optimisme merveilleux que le gouvernement mondial c'était pour demain matin, et qui consacraient tous leurs efforts à établir la meilleure constitution possible... Lord Boyd Orr a alors eu l'idée de lancer ce que

l'on a appelé le fonctionnalisme. Il a dit en somme, 'vous les juristes continuez à faire vos travaux mirobolants... ; en attendant, développons les ministères de ce gouvernement qui n'existe pas, c'est-à-dire faisons fonctionner avec le maximum d'efficacité la FAO, l'UNICEF, l'OMS. Que ce soit la fonction qui crée l'organe' »⁵. Cette citation pour rappeler que, malgré leur séparation du début de la Guerre froide aux années qui ont suivi l'écroulement de l'Union soviétique, les mouvements fédéralistes, mondial et européen, ont eu à choisir entre les mêmes alternatives stratégiques : fonctionnalisme et/ou constitutionnalisme (intégration fonctionnelle pour Lord Boyd Orr et Jean Monnet, d'une part, et tenants de la méthode constituante, partisans mondialistes du Congrès des peuples et Altiero Spinelli et Congrès du Peuple européen, d'autre part) ;

- la deuxième, extraite d'une déclaration à la Sorbonne le 10 janvier 1989, que nous a récemment rappelé le fédéraliste mondial suisse Rolf Paul Haegler⁶ : « Oui, je suis un vieux fou, mais, comme il y quarante ans, je continue de déclarer la guerre à la misère et je fais appel à un nouveau patriotisme mondial... Nous devons... fixer nos regards sur le bien et le mal de l'un des legs les plus précieux que nous ayons reçu... notre hymne national... porteuse de mots qui, à travers l'enchaînement des événements vécus (depuis), sont devenus imprononçables. Après les crimes interraciaux -et le monde est loin d'être guéri partout de cette honte- quel maître d'école, quel père, quelle mère peuvent encore imaginer devoir apprendre à leurs enfants à haïr et à rêver d'abreuver la terre d'un sang impur ? »⁷.

Cette dernière citation étant particulièrement savoureuse et utile alors que dans le cadre de la récente campagne présidentielle certains des candidats (Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal plus particulièrement) se sont livrés à des débordements nationalistes et cocardiens que les fédéralistes ne peuvent que condamner avec la plus grande virulence.

Jean-Francis BILLION

Membre du Bureau de l'UEF-France, du Comité fédéral de l'U.E.F. et du Conseil mondial du WFM

dans son N° 106 du 4^{er} trimestre 1999. Raymond Millet achevait son article (du moins c'est ce qui apparaît dans l'extrait repris en 1999) ainsi : « Ainsi, pense Lord Boyd Orr. Il ajoute que nul pays ne désire la guerre. Il voit clairement comment l'abandon partiel des souverainetés nationales finira par s'imposer, les foules aidant ».

⁴ Cf. Jean-Luc Prevel, « Passer de la mondialisation sauvage à la mondialisation institutionnelle », *Fédéchoses*, N° 106, 4^{er} trimestre 1999.

⁵ « La méthode fonctionnaliste », Cité dans *Monde uni*, Paris, N° 10, février 1969, p. 12. Cité dans Jean-Francis Billion, *Mondialisme, fédéralisme européen et démocratie internationale*, collection Textes fédéralistes, éd. Editions Fédérop, Eglise neuve d'Issac et Institut d'études fédéralistes Altiero Spinelli, Ventonene, 1997, pp. 218.

⁶ De Rolf P. Haegler, lire, *Histoire et idéologie du mondialisme*, éd. Europa Verlag, Zürich, 1972, pp. 252.

⁷ Cité dans Pierre Lunel, *Abbé Pierre, l'insurgé de Dieu*, éd. Editions N° 1, Paris, 1989, pp. 440.

Le fédéralisme de Denis de Rougemont, toujours d'actualité, en regard de la crise européenne d'aujourd'hui ?

Bruno BOISSIERE

Directeur du bureau à Bruxelles du CIFE

Secrétaire de l'Inter groupe fédéraliste au Parlement européen

Le centième anniversaire de la naissance de Denis de Rougemont nous offre l'occasion non seulement de commémorer ce grand Européen, mais aussi de redécouvrir son œuvre en regard de l'actualité, et peut-être surtout de regarder l'avenir à la lumière de sa pensée originale. En effet, puisque « L'avenir est notre affaire », nous devons nous interroger sur ce que nous voulons faire de l'héritage intellectuel et spirituel de l'homme exceptionnel que nous honorons en ce début de septembre 2006.

Le fédéralisme de Denis de Rougemont

« Ni individualistes, ni collectivistes, nous sommes personnalistes » déclarait le *Manifeste de l'Ordre nouveau* (1931), petit groupe d'intellectuels auquel Rougemont adhéra. Rougemont place en effet la Personne au centre de sa vision fédéraliste. Cette dernière respecte le principe de subsidiarité dans l'organisation de la société, de bas en haut. Il aime d'ailleurs citer la formule du diplomate américain D. Moynihan à propos des Etats-Unis, mais transposable pour l'Europe : « Ne confiez jamais à une plus grande unité ce qui peut être fait par une plus petite. Ce que la famille peut faire, la municipalité ne doit pas le faire. Ce que la municipalité peut faire, les Etats ne doivent pas le faire. Et ce que les Etats peuvent faire, le gouvernement fédéral ne doit pas le faire. » A la base, se trouve donc la personne, libre et responsable, non pas l'individu dépourvu du sens de solidarité. La personne, puis la famille et la commune, communautés de première proximité, sont ainsi les fondements de la société fédéraliste que promeut Rougemont.

Les régions, elles-mêmes « grappes de communes », sont des espaces de participation civique qui se mettent en réseau par-dessus les frontières des Etats-nations, pour finalement se fédérer à l'échelle de l'Europe. Ainsi devrait se constituer de proche en proche une Europe des régions fédérées, unie sur la base de sa culture commune et protectrice de sa diversité interne. En d'autres termes, le fédéralisme de Rougemont vise à unir l'Europe, surtout pas à l'uniformiser.

Ecologie, Régions, Europe fédérée : même avenir

Le fédéralisme personnaliste de Rougemont, on le voit, dépasse largement la dimension institutionnelle du fédéralisme. Il n'est pas surprenant que Rougemont propose dans la dernière période de sa vie le slogan « Ecologie, Régions, Europe fédérée : même avenir ». Et s'il dit : même *avenir* et non même *combat*, c'est, précise-t-il, parce qu'un combat peut être perdu alors qu'un avenir adviendra certainement...

Rougemont suggère de repartir de notre environnement et de nos communautés réelles. Mais l'Etat-nation étant l'obstacle commun aux solutions écologiques et régionales, il convient donc de dépasser l'Etat-nation, c'est-à-dire d'instituer en interaction les régions solidaires et la fédération continentale.

Denis de Rougemont, homme du futur ?

Dans son texte « Une lumière qui ne s'éteint jamais », Alexandre Marc, compagnon de pensée et d'action de Rougemont, relate que trois jours avant sa mort, l'homme qui aurait eu cent ans aujourd'hui lui confia au téléphone : « Nous n'avons pas encore fait grand-chose. Tu m'entends, Alexandre ? Nous n'avons encore rien fait. Il faut tout recommencer... et puis aller beaucoup plus loin... chercher l'efficacité qui a manqué jusqu'ici. Entends-tu ? »

De 2 ans son aîné, Alexandre Marc lui promit de s'efforcer d'aller un tout petit peu plus loin. Un tout petit pas, mais dans la bonne direction, celle qui les a tous deux éclairés, inspirés et patiemment guidés... vers une lumière qui ne s'éteint jamais.

On reconnaît dans cette ultime confidence le pessimisme « actif » de Rougemont qui, vu les circonstances, reportait tout espoir sur l'action de son compagnon fédéraliste intégral et de leurs disciples.

Où en est l'écologie en Europe ?

Certes depuis plus de 30 ans, des ministères de la qualité de la vie ont été créés dans la plupart des Etats européens, et suivis de ministères de l'environnement puis de l'écologie. Les partis écologistes sont aujourd'hui présents dans les assemblées communales, régionales, nationales et au Parlement européen, voire dans les gouvernements nationaux. Les candidats des partis traditionnels, à la veille des élections, acceptent de signer des engagements écologiques. Des sommets mondiaux sont consacrés à l'environnement. De plus en plus, la législation de l'Union européenne s'inscrit dans la perspective du « développement soutenable », formule que Rougemont aurait peut-être qualifiée - bien que, depuis qu'il n'est plus là, personne n'ait le droit de s'ériger en son porte-parole - de « cercle carré » car encore comprise par la classe politico-économique comme « croissance durable »... alors que les ressources de la planète ne sont pas infinies.

Sans doute Rougemont, qui avait mis beaucoup d'espoir dans la mobilisation des citoyens et notamment des jeunes pour défendre les agressions de la société contre l'environnement, déchanterait-il aujourd'hui devant les rapports alarmistes sur les conséquences du changement climatique, que désormais plus aucun expert indépendant ne conteste, et qui risque de devenir synonyme de crise écologique globale, si rien ou trop peu est fait pour en attaquer les causes. Sans doute aurait-il aussi dénoncé l'aveuglement des gouvernements face au réchauffement de la planète et rejeté à la fois leurs projets de relance de l'énergie nucléaire. Fidèle à son attitude de pessimiste actif, il aurait réuni un grand nombre de personnalités du monde des sciences et la culture pour appeler à des solutions

mondiales à ce problème global. Etant conscient des limites des institutions internationales dues à l'inefficacité de négociations intergouvernementales, il aurait mis en dernier recours sur un sursaut des citoyens élargissant ainsi à la planète toute entière sa formule « Le civisme commence au respect des forêts ».

Et les régions ?

Les dernières décennies ont vu se développer le régionalisme sous des formes diverses dans de nombreux pays européens : non seulement dans les pays d'Europe centrale et orientale après la chute du totalitarisme qualifié de « centralisme démocratique », mais aussi dans des Etats unitaires récalcitrants à toute idée de fédéralisme, comme au Royaume-Uni (Ecosse, Pays-de-Galles), ou encore dans des pays déjà régionalisés où l'approfondissement progressif du processus se rapproche des systèmes fédéralistes, comme en Espagne.

Par ailleurs, les pouvoirs locaux et régionaux sont maintenant institutionnalisés au sein de l'Union européenne par la création d'un organe consultatif, le Comité des régions.

Certes, nous sommes encore loin d'un Sénat des régions d'Europe dont rêvait Rougemont. Mais les régions des Etats fédéraux membres de l'Union européenne, comme l'Allemagne et la Belgique, participent au processus législatif européen par un mode de représentation propre au sein du Conseil des Ministres.

De plus, dans un nombre croissant d'Etats membres, les Députés européens sont élus sur des listes régionales et non sur une liste nationale ; c'est maintenant le cas en France !

La coopération interrégionale ou transfrontalière fait l'objet de programmes spécifiques.

On le voit à travers ces exemples, le fait régional petit à petit fait son nid en Europe. Mais le combat régional continue dans les pays où des régions à forte identité voient leur demande d'autonomie ignorée par le système jacobin en place. En sens inverse, la vigilance reste de mise dans des pays fédéraux comme la Belgique où la revendication de l'indépendance gagne du soutien dans la classe politique d'une des régions. Et là, nous devons nous souvenir des avertissements de Rougemont qu'en aucun cas une région ne doit vouloir devenir un Etat-nation en réduction et qu'il ne peut y avoir d'autonomie sans solidarité. De ce point de vue, les attitudes de faussement prétendus partis fédéralistes,

comme entre autres la ligue du Nord en Italie, qui refusent de participer aux efforts de cohésion vis-à-vis de régions défavorisées les disqualifient.

Et l'Europe fédérale ?

Si l'Union européenne s'est dotée de plusieurs éléments inspirés du fédéralisme, comme un système bi-caméral comprenant une chambre du peuple élue directement et une chambre des Etats, un exécutif supranational, une cour suprême, cette construction *sui generis* n'en reste pas moins marquée par des traits caractéristiques du confédéralisme. En effet l'Union se fonde sur des traités intergouvernementaux où le vote à l'unanimité reste en vigueur pour l'adoption comme pour la révision, ce qui à 25, bientôt 27 Etats membres et plus rend l'opération peu démocratique et très improductive.

Ces traités, y compris le dernier projet de traité constitutionnel, ont tous volontairement exclu le mot « fédéral » pour qualifier le système européen pour lui préférer la formule d'une union sans cesse plus étroite entre les peuples d'Europe. Le projet constitutionnel dont la ratification est actuellement compromise, s'inspire quant à lui de la volonté des citoyens et des Etats d'Europe. On retrouve là un embryon de reconnaissance de la double légitimité caractérisant une démocratie fédéraliste. De plus, ce projet de 2004 propose une sorte de définition du fédéralisme « Unie dans la diversité » comme devise de l'Union. Le fédéralisme de Rougemont plaçant en son cœur la personne, le citoyen et la dignité humaine, on se réjouira que l'Union ait proclamé une Charte des droits fondamentaux que le projet de traité constitutionnel se propose d'intégrer.

Que nous reste-t-il à faire ?

Au terme de cet examen, on peut bien affirmer que le fédéralisme de Rougemont que je me suis permis de décliner autour de la trinité « Ecologie, Régions, Europe fédérée » reste en plein dans l'actualité de l'Europe et plus généralement de la société en crise, malgré ses échecs provisoires et avec ses succès quelquefois fragiles. C'est à chacun d'entre nous de prolonger la pensée inoubliable de Denis de Rougemont en actes pour qu'il devienne « l'homme à-venir », formule d'Alexandre Marc.

A propos de... Luciano BOLIS, et de « Mon grain de sable »

Un livre de Cinzia Rognoni Vercelli, du *Centre d'histoire du fédéralisme européen de l'Université de Pavie*, sur Luciano Bolis va paraître aux éditions *Il Mulino* (Bologne). Bolis a longtemps milité pour le fédéralisme en France et nous l'avons publié ou présenté à diverses reprises. Son livre *Mon grain de sable*, dont la traduction en France a été publiée par l'éditeur lyonnais *La Fosse aux ours* en 1997, a été depuis repris par les *Editions 10 / 18* qui ont permis, dans une édition plus simple, de lui offrir un plus large public. *Mon grain de sable*, livre autobiographique, relate l'épisode dramatique où, prisonnier des fascistes, Bolis tente de se donner la mort pour ne pas trahir ses camarades. L'édition chez *10 / 18* est présentée par un texte de Michel Polac, paru initialement dans *Charlie Hebdo* :

« C'est un texte extraordinaire, un peu comme si Jean Moulin avait échappé à Barbie et nous avait laissé le témoignage de ses tortures et de sa tentative de suicide. Bolis était un des chefs de la Résistance à Gênes, il a été arrêté en février 45 par des fascistes aux abois, enrégimentés par leur prochaine défaite. Bolis n'est pas identifié, mais on se doute de l'importance de la prise : après les sévices habituels, Bolis, pris en main par le chef des tortionnaires ne parle pas. Mais, jour après jour, les tortures deviennent plus raffinées ; à demi mort, il craint toujours de craquer et il décide de se suicider avec une lame de rasoir qu'il a camouflée. Le récit devient alors insoutenable, mais il faut le soutenir, il faut lire ces pages, non par voyeurisme sadique, mais pour aller au bout de l'expérience de vie, pour tirer la leçon de ce supplice que s'inflige Bolis ; faire ce qu'aucune bête n'aurait fait, comme dit Saint-Ex à propos de Guikkaumet naufragé dans les Andes ».

Jean-Francis BILLION

La France et l'Europe

Robert TOULEMON

Fondateur du *Club ARRI-AFEUR*

La France et l'Europe entretiennent depuis le début de cette grande entreprise historique qu'a été et que demeure la construction européenne des rapports ambigus. Ce sont deux Français, Jean Monnet et Robert Schuman qui ont été à l'origine du processus, mais c'est aussi la France qui, à de nombreuses reprises, et pas seulement au temps du général de Gaulle, a refusé des progrès qui alors étaient possibles et ne le sont plus ou plus difficilement aujourd'hui.

La plupart des Français souhaitent une Europe-puissance qui serait une plus grande France. N'ayant aucune expérience du fédéralisme, ils souhaitent et redoutent à la fois un Etat européen centralisé. Cette schizophrénie a conduit la diplomatie française à une contradiction qui consiste à souhaiter une Europe forte et à lui refuser les instruments institutionnels et budgétaires sans lesquels elle ne peut que demeurer faible.

Appartenant au courant fédéraliste, je suis de ceux qui n'ont cessé de dénoncer cette contradiction, qui remonte à la IV^{ème} République mais qui a été accentuée par le général de Gaulle. J'en montrerai les conséquences à travers quelques épisodes d'une histoire qui a commencé au milieu du siècle dernier. J'en viendrai ensuite à la crise actuelle ouverte par le referendum du 29 mai 2005.

Une succession de progrès et de crises

Cette construction européenne, qui est de loin l'aventure historique la plus exceptionnelle de l'histoire des nations, peut s'analyser comme une succession de progrès et de crises auxquelles la France a toujours pris une grande part. Initiatrice de progrès mais aussi responsable de difficultés dont l'Europe a toujours fini par triompher. Je retiendrai six épisodes de progrès suivis d'une crise.

Le premier épisode (1950-1954) est celui qui va de l'appel lancé par Schuman le 9 mai 1950 au rejet de la CED par l'Assemblée nationale le 30 août 1954. La proposition inspirée par Jean Monnet de placer les industries du charbon et de l'acier sous une Haute autorité supranationale a marqué le point de départ de la réconciliation franco-allemande et de l'Europe communautaire après les déceptions du congrès de la Haye de 1948. Adenauer, qui attendait ce geste de réconciliation, et le Belge Spaak, déçu par l'impuissance du Conseil de l'Europe dont il présidait l'assemblée, se rallient aussitôt.

Lorsque la défense de l'Europe conduit les Etats-Unis à exiger la participation de soldats allemands, le Président du Conseil René Pleven, lui aussi inspiré par Monnet, croit trouver la solution dans la création d'une armée européenne intégrée (Communauté européenne de défense). Adenauer y voit une garantie contre le risque de renaissance du militarisme allemand. Mais en France se forme une coalition des extrêmes qui va des communistes aux gaullistes et partage en deux socialistes et radicaux. Le traité de CED est écarté sans débat le 30 août 1954. Le Président du Conseil Pierre Mendès France n'a pas soutenu la ratification. Ainsi la France rejette un projet dont elle avait pris l'initiative. La conséquence sera l'inverse de ce que souhaitaient les

adversaires de la CED. Le réarmement allemand se fera dans le cadre de l'OTAN.

Deuxième épisode sur lequel je m'étendrai davantage : de la relance de Messine à la crise de la chaise vide et au compromis de Luxembourg (1955-1966). Jean Monnet, après l'échec de la CED crée un *Comité pour les Etats-Unis d'Europe*, terme repris récemment par le Premier ministre belge Guy Verhofstadt. Réunis en juin 1955 à Messine, les ministres des Six décident une relance de l'Europe sur le terrain moins passionnel de l'économie et de l'énergie nucléaire. Après des négociations ardues dont le succès doit beaucoup à Spaak, deux traités sont signés à Rome, il y a cinquante ans le 27 mars 1957 : Marché commun et Euratom.

De Gaulle, depuis Colombey, a combattu ces accords, il est vrai avec moins de virulence. Revenu au pouvoir six mois après leur entrée en vigueur, il décide de les appliquer. Les experts qu'il a consultés l'ont convaincu de l'utilité du marché commun pour la modernisation de l'industrie et de l'agriculture. Mais il demeure opposé au principe supranational de la prise de décision à la majorité et méfiant à l'égard des « anglo-saxons ».

La Grande-Bretagne après avoir tenté en vain d'englober le Marché commun dans une grande zone de libre échange, entame, dès 1961, une négociation en vue de son adhésion. De Gaulle considère le Royaume-Uni comme le cheval de Troie des Etats-Unis. La signature des accords de Nassau fin 1962, par lesquels Kennedy s'engage à lui livrer des fusées Polaris, accentue la méfiance du général et l'amène à rompre les négociations d'adhésion en janvier 1963. Plus que sa position sur le fond, c'est la forme brutale de la rupture qui fût contestée. Quelques mois avant, un projet d'union politique soutenu par de Gaulle et Adenauer avait échoué face à l'opposition du Néerlandais Luns et de Spaak. Ceux-ci acceptaient une union fédérale sans l'Angleterre mais, craignant un directoire franco-allemand, considéraient nécessaire la présence britannique dans une Europe des Etats. Ce refus d'une Europe à l'anglaise sans les Anglais dissimulait un profond désaccord sur les rapports avec les Etats-Unis qui se manifestera un peu plus tard par le retrait de la France du commandement intégré de l'OTAN et le départ de France des bases américaines.

Les premiers succès du marché commun, le voyage triomphal du général en Allemagne en 1962, la signature d'un Traité d'amitié entre la France et l'Allemagne en janvier 1963, quelques jours après la rupture des négociations avec la Grande-Bretagne, laissent entière l'hostilité du général à l'égard de l'idéologie supranationale qui anime la Commission que préside Walter Hallstein. Celui-ci va tenter d'obtenir un élargissement des pouvoirs de la Commission et du Parlement européen en contrepartie du règlement financier agricole, élément essentiel de la politique agricole commune à laquelle tient la France. De Gaulle ripostera en suspendant la participation de la France au Conseil des ministres, le 30 juin 65 (la « chaise vide ») et en annonçant en septembre son refus des décisions à la majorité qualifiée. Le compromis obtenu en janvier 1966 à Luxembourg mettra fin à la crise mais laissera des séquelles durables : recherche paralysante de l'unanimité.

Pompidou succède à de Gaulle au printemps 1969. Il lève le veto à l'adhésion du Royaume-Uni. Celui-ci, le Danemark et l'Irlande, adhèrent le 1^{er} janvier 1973. La détente qui en

résulte sera suivie d'une nouvelle crise consécutive à la guerre du Kippour (septembre 1973) et au blocus pétrolier qui en est la conséquence. Pompidou malade laisse son ministre Jobert refuser toute solidarité au nom de la politique arabe de la France. Il tente de s'opposer à la création d'une agence de l'énergie promue par Kissinger avec l'accord des autres Européens.

Ce troisième épisode (1969-1974) s'achève par l'élection de Giscard d'Estaing et les accords de la fin 1974. Giscard obtient la création du Conseil européen, institutionnalisation des Sommets dans la ligne du Plan Fouchet. Il accepte en contrepartie l'élection au suffrage universel du Parlement européen qui est une concession au fédéralisme. Mais les conditions dans lesquelles va se faire la première élection au printemps 1979 est une nouvelle illustration des contradictions françaises. Sous la pression du parti gaulliste dirigé par Jacques Chirac, le gouvernement met l'accent, non sur l'importance de l'élection, mais sur la modestie des pouvoirs du Parlement.

Un quatrième épisode (1981-1989) s'inscrit en sens inverse : de la crise aux pas en avant, des velléités de rupture du premier Mitterrand aux succès de l'ère Delors. Elu en 1981 sur un programme de rupture, Mitterrand opte pour une politique de rigueur qui permet à la France de demeurer dans le Système monétaire européen et de préparer la monnaie unique. Cette période heureuse est marquée par le règlement en 1984 à Fontainebleau du conflit budgétaire avec le Royaume-uni de Mme Thatcher, l'adhésion, le 1^{er} Janvier 86, de l'Espagne et du Portugal, le doublement des fonds structurels et l'Acte unique de 1987 qui fixe l'objectif 1992 du marché unique. Le compromis de Luxembourg demeure mais la pratique du vote à la majorité est enfin admise.

Un cinquième épisode est celui qui s'ouvre avec la chute du mur de Berlin en novembre 1989 et s'achève avec la signature du traité de Maastricht en février 1992. Après avoir tenté de retarder la réunification allemande, Mitterrand obtient de Kohl l'Union monétaire mais renonce à sa contrepartie qui aurait dû être une union politique, sociale et fiscale. L'Allemagne, dans l'euphorie de son unité retrouvée, l'aurait alors acceptée. Nouvelle contradiction qui est à l'origine de la crise actuelle. Au même moment les pesanteurs historiques qui rapprochent la France et l'Angleterre de la Serbie, l'Allemagne de la Croatie font obstacle à une politique commune face à l'écroulement de la Yougoslavie. L'Europe politique perd là une chance de s'affirmer alors que les Etats-Unis encouragent les Européens à intervenir.

Sixième et dernier épisode (1993-2000), la France, par timidité institutionnelle, laisse l'élargissement prendre le pas sur l'approfondissement. L'adhésion des trois « Neutres » se fait dans l'ambiguïté le 1^{er} janvier 95. Quelques mois avant, la France a laissé sans réponse un mémorandum de deux proches de Kohl (Schauble et Lamers) proposant la constitution au sein de l'Union d'un noyau dur fédéral. En 1997, le traité d'Amsterdam échoue à réformer les institutions. Sous la pression des *Länder*, Kohl refuse l'extension du domaine majoritaire que, cette fois, la France souhaite. A la veille du grand élargissement qui verra l'adhésion de dix Etats d'Europe centrale et de Méditerranée,

le Sommet de Nice est un nouvel échec.

Ainsi, la France, par ses hésitations institutionnelles, a abouti à une Europe espace d'échanges sans véritable ambition politique. La déception du peuple français va le conduire à rejeter un projet de traité constitutionnel certes insuffisant mais qui constituait un premier pas en direction d'une Europe plus ambitieuse.

Une crise d'un nouveau type

La pire des contradictions françaises est celle qui a conduit une majorité de Français à refuser le 29 mai 2005 de ratifier un traité constitutionnel élaboré sous l'égide d'un ancien président de la République française, un texte plein d'imperfections mais qui constituait un progrès considérable par rapport à la situation laissée par le traité de Nice. Je vais tenter d'analyser aussi objectivement que possible les causes diverses de ce que je considère comme une catastrophe à la fois pour la France et pour l'Europe.

Je ne reviens pas sur les décisions qui ont conduit, à partir de la Déclaration de Laeken, dont le mérite revient au Premier ministre belge. Ce texte adopté en décembre 2001, un an après Nice, a donné mandat à une Convention composée non de diplomates mais de politiques, sur le modèle de celle qui avait élaboré une Charte européenne des droits fondamentaux proclamée à Nice de proposer une réforme des institutions européennes. La Convention a siégé de la fin février 2002 à juin 2003. Le texte adopté par consensus a été assez peu modifié par la Conférence intergouvernementale qui a suivi. Qu'un accord ait pu se faire sur un ensemble de sujets aussi divers entre forces politiques puis entre gouvernements relevait du miracle. C'en eut été un autre que les désormais 25 Etats membres le ratifiaient unanimement. Mais personne ne s'attendait à ce que le rejet se produise de la part de deux Etats fondateurs, la France et les Pays-Bas. Voyons les causes du rejet français avant de nous interroger sur les possibilités de sortie de crise.

Parmi les **causes du désastre**, je distinguerai l'essentielle et les secondaires.

Commençons par les secondaires : la longueur du texte, la difficulté de son appréhension par les simples citoyens, qui nous vaut l'ironie des Espagnols qui, eux, disent-ils, n'ont pas eu de mal à comprendre, ses lacunes (maintien de l'unanimité pour la fiscalité, les ressources, la révision), un élargissement mal préparé et mal expliqué, l'opposition à la candidature de la Turquie. Contrairement à ce qui s'est produit aux Pays-Bas, il ne semble pas que les craintes liées à la perte de souveraineté aient joué un rôle significatif en France.

La cause essentielle, selon moi, est la persistance d'un chômage de masse et plus encore le sentiment très répandu dans les couches populaires que l'Europe, non seulement n'apportait pas une protection mais contribuait à accélérer la concurrence des pays émergents et la délocalisation de nombreuses industries. L'élargissement lui-même a été ressenti comme une menace, d'autant plus qu'il ne s'accompagnait d'aucune harmonisation sociale et fiscale. Ce sentiment a permis une coalition des mécontentements des deux courants extrêmes de l'opinion traditionnellement hostiles aux institutions, sinon même à la construction

européenne. Pire encore, certains fédéralistes, déçus par les timidités du texte, ont joint leurs voix à celles des anti-européens traditionnels. A cet égard, la prise de position de Laurent Fabius a été décisive, même si elle n'a pas rapporté à l'intéressé les bénéfices de politique intérieure qu'il en attendait.

Cette coalition des contraires a vu dans le referendum l'occasion d'une révolte contre les élites de la politique, de l'économie et des media. ATTAC s'est déchaînée. Internet a été beaucoup mieux utilisé par les partisans du non que par ceux du oui. Des contre-vérités ont été assénées sans être démenties, notamment l'absurde affirmation suivant laquelle l'euro serait facteur de hausse des prix, alors que la monnaie unique est notre seule protection contre la dévaluation qu'en l'absence de l'euro, nous imposerait la situation de nos finances publiques.

Enfin, le président Chirac devenu fort impopulaire pour n'avoir tenu aucun compte des conditions très particulières de son élection, n'a jamais été qu'un Européen de raison, sinon de résignation, sûrement pas de cœur. Sa prestation devant un rassemblement de jeunes ignorant tout des réalités européennes a été contreproductive.

Comment en sortir ?

Nous nous trouvons face à deux impossibilités : faire voter de nouveau Français et Néerlandais sur le même texte, soumettre un nouveau texte aux dix-huit pays qui ont déjà ratifié. Pour échapper à cette contradiction, deux solutions sont proposées, l'une et l'autre fort aléatoires.

La première consisterait en l'adjonction au traité de dispositions de nature à répondre aux inquiétudes des Français, sinon à celle des Néerlandais devenus eurosceptiques, par exemple une coordination effective des politiques économiques, une prise en charge plus généreuse des victimes des délocalisations, une reconnaissance du principe du développement durable, la création de ressources propres de caractère fiscal, un assouplissement des modalités de révision. Certaines de ces avancées qui ne recueilleraient pas l'unanimité pourraient être réalisées dans le cadre de l'eurogroupe. C'est la formule « traité plus » qui a les faveurs de nos partenaires les plus proches.

La deuxième serait la négociation d'un nouveau traité intégrant les réformes institutionnelles, ainsi que, sous une forme à déterminer, la Charte des droits fondamentaux, mais allégé des dispositions de la partie III relative aux politiques déjà présentes dans les traités existants et intégrant, si possible, certaines des améliorations mentionnées ci-dessus. Cette formule, plus facile à présenter en France, fait l'objet de critiques de ceux, nombreux qui tiennent à la partie III, du moins aux éléments nouveaux qu'elle contient.

Demeure en France un débat entre ceux qui, tel Nicolas Sarkozy, ne souhaitent pas un nouveau referendum et ceux qui, telle Ségolène Royal, semblent disposés à en prendre le risque.

Une réunion s'est tenue à Madrid, le 27 janvier, à l'initiative de l'Espagne et du Luxembourg, deux pays qui ont ratifié le traité constitutionnel par referendum. Elle rassemblait les dix-huit l'ayant ratifié auxquels s'étaient joints l'Irlande et le Luxembourg qui se déclarent « amis de la constitution ». Les Vingt n'ont pas avancé de propositions. Ils ont déclaré attendre de savoir quelle Europe souhaitent Français et

Néerlandais. La même question pourrait être posée aux Britanniques, Polonais, Tchèques et Suédois qui demeurent dans l'expectative.

L'Allemagne qui exerce la présidence depuis le 1^{er} janvier se propose de consulter toutes les capitales et de tirer les conclusions de ces consultations lors du Conseil européen de juin. La France disposera alors d'un nouveau ou d'une nouvelle président(e). Le nouveau gouvernement qui suivra les législatives prévues en juin sera tout juste constitué. C'est dire que l'incertitude présente risque de se prolonger et d'alimenter le courant eurosceptique ambiant.

C'est une considération sur la nature de l'engagement européen sur laquelle je voudrais conclure. La construction européenne est certes d'abord une entreprise de raison. Elle a été portée par des Sages qui n'ont pas su ou pas tenté de mobiliser l'enthousiasme de la jeunesse et du grand public, sauf peut-être Paul-Henri Spaak en Belgique. Les gouvernements, notamment en France et plus encore en Grande-Bretagne, n'ont pas su mobiliser cet enthousiasme. Récemment le Premier ministre luxembourgeois, Jean-Claude Juncker faisait observer qu'on ne peut dire du mal de l'Europe chaque jour de la semaine et demander aux citoyens de voter le dimanche pour l'Europe. Or une entreprise historique de cette ampleur ne peut progresser dans la durée si elle ne bénéficie pas d'un engagement affectif, passionnel, oserai-je dire. Ses promesses de paix par la réconciliation, de progrès par le marché mais aussi par la solidarité, l'exemple qu'elle offre à un monde en manque d'espérance et de gouvernance méritent et justifient cet engagement affectif. C'est dans cet esprit que j'ai rédigé l'été dernier un bref essai intitulé audacieusement « Aimer l'Europe ». Il a été publié à l'occasion du cinquantième anniversaire des traités de Rome. Puisse-t-il achever de convaincre ceux à qui ces pages n'auraient pas suffi.

L'euro, une symphonie inachevée...

Alain MALEGARIE

**Président délégué d'Europe-Direct Lyon Rhône-Alpes.
Membre du Comité directeur de l'UEF Rhône-Alpes**

Né en 1999 dans la joie et l'allégresse, l'euro vient de fêter ses 8 ans. Déjà 8 ans ! Et déjà seconde monnaie mondiale. Globalement, l'euro est une réussite exemplaire, mais assez méconnue, faute de communication politique et médiatique surprenante pour une des créations majeures de toute l'histoire cinquantenaire de la construction européenne. Car si toutes les étapes de cette construction ont été importantes, et décisives pour la suite, l'avènement d'une monnaie unique, et la gestion de la politique monétaire par une institution souveraine et indépendante (la Banque centrale européenne - BCE) est la seule d'inspiration clairement fédérale et supranationale. La seule depuis la création de la CEEA (Communauté européenne du charbon et de l'acier) en 1951 !

Alors, tout va bien, avec l'euro ? Eh bien, non ! C'est même tout le contraire, sur le plan des opinions publiques européennes, et surtout françaises. On pourrait même parler, sans jeu de mots, de « Haro sur l'euro ». Les Français sont

convaincus en majorité, sondage après sondage, que l'euro serait responsable d'une hausse significative des prix. En décembre 2006, 52 % d'entre eux jugent que l'euro est « une mauvaise chose pour la France ». Le degré actuel d'impopularité de l'euro, aussi important qu'injuste, est ignoré, dédaigné par les politiques, les institutions européennes, la BCE. Cela est une grave erreur. Car le bilan de l'euro est bon, et il conviendrait que les responsables, et les médias, le défendent un peu, tout de même.

Mais non, on laisse dire, on laisse faire, et désormais les Français sont convaincus que l'euro est la cause de (presque) tous les maux : l'inflation, les délocalisations, le chômage, les taux d'intérêt... Et pourquoi pas du temps qu'il fait, ou de la fonte du Groënland, aussi ?

Ce malentendu profond dans l'opinion est extrêmement dangereux pour l'avenir même de l'euro (comment une monnaie pourrait-elle perdurer sans l'assentiment de ses utilisateurs ?), et partant, de tout l'édifice européen présent et futur. D'ailleurs, l'euro a été, en mai et juin 2005, une des causes du non aux référendums français et néerlandais sur le Traité constitutionnel.

Au-delà de cette impopularité que l'on voudrait bien passagère, l'euro souffre d'un autre mal encore plus profond, car structurel et institutionnel : l'euro était un point de départ de l'UEM (l'Union économique et monétaire). Or, on a bien l'Union monétaire (13 pays sur 27 pour l'instant, avec plusieurs autres pays qui calquent déjà leur politique monétaire sur celle de la BCE, et qui acceptent l'euro dans le commerce). Mais où est le « E » de l'UEM ? C'est à dire, l'Union économique. Une fois l'euro né, la belle mécanique, malheureusement, s'est enrayée. On a certes procédé aux élargissements nécessaires de l'Europe, mais on n'a pas voulu ou pu approfondir les institutions et les mécanismes.

Cela est tout à fait problématique, car la monnaie unique exige, à plus ou moins brève échéance, une gouvernance économique, concertée et harmonieuse. L'euro est bien, hélas, une symphonie inachevée.

Et je crois qu'il appartient à tous les militants européens de défendre cette fantastique avancée de l'Union en finissant de réaliser une véritable Union économique et monétaire, seul antidote du « chacun pour soi ».

Nous sommes bien peu à le dire mais franchement, cette hostilité est bien injuste. Car sur le plan technique et opérationnel (dès le 1^{er} janvier 1999), la réussite de l'euro est remarquable : onze Etats ont changé de monnaie (la Grèce ne rejoindra l'euro qu'en 2001). 300 millions d'Européens ont changé, en même temps, de monnaie. L'euro s'est imposé très rapidement dans le concert mondial des monnaies, comme la deuxième monnaie du monde, stable et crédible. Rappelons simplement qu'en France, de 1949 à 1999, il y eut dix-sept dévaluations du franc...

L'euro aujourd'hui représente 30 % des transactions de change mondiales, et même 50 % des émissions d'obligations internationales. 25 % des réserves de change des Banques centrales sont en euro (contre 66 % pour le dollar, la monnaie de réserve mondiale). Et chaque année depuis 1999, l'euro progresse en parts de marché au détriment du dollar et du yen.

Sur le plan économique, l'euro apporte une stabilité monétaire et de bas taux d'intérêt (4 %). L'inflation est un malentendu, dû à une différence d'appropriation de l'euro

selon les pays. En effet, plus on a gardé à l'esprit la monnaie nationale dans une conversion mal assurée, plus certains en ont profité pour pratiquer des arrondis un peu lourd, trompant la vigilance des citoyens. Pour d'autres produits, il y a eu également des hausses de prix (pain, café), mais ces hausses ont d'autres causes : le problème des marges arrières dans la grande distribution ; les envolées du foncier (que ce soit pour les achats immobiliers ou pour les locations) ; ou encore les hausses de matières premières (+ 35 % depuis 2000). De plus, la consommation mute. Par exemple, le téléphone portable et internet pèsent davantage sur le budget global de la consommation des ménages. Tout cela pour dire qu'il y a plus un problème de niveau de vie / pouvoir d'achat que de hausse de prix. Car si les salaires augmentaient parallèlement, il n'y aurait pas de problème. En outre, on a oublié qu'il y a vingt ans, l'inflation était à deux chiffres. Et les taux d'intérêt du crédit également. Aujourd'hui, en moyenne globale tous les pays de la zone euro ont une inflation comprise entre 2 et 4 %, car la hausse de certains secteurs est heureusement pondérée par la baisse des produits manufacturés (électronique, automobile, etc). Jusqu'au milieu des années 1980, l'inflation était pourtant à deux chiffres ! Mais le décalage entre des indices réels, s'appuyant sur un panier représentatif de produits et « la perception » des prix par chaque citoyen, à l'aune de sa propre consommation, n'est hélas pas nouveau. On ne retient que les hausses de prix, jamais les baisses !

Sur le plan politique, le rééquilibrage euro-dollar donne un poids diplomatique et géopolitique à l'Europe. C'est vraiment malhonnête ou injuste de ne plus juger l'euro qu'à travers les prix, alors que l'euro, outre ses avantages macro et micro-économiques (stabilité, coût du crédit bas, etc...) a des enjeux géopolitiques !

L'euro devait être un point de départ qui, bien au-delà des aspects strictement économiques et monétaires s'est mué, subrepticement et insidieusement, en point d'arrivée. Et c'est bien là LE problème, et le risque majeur pour l'avenir. L'UEM a été à la fois la cause et la conséquence d'un tournant historique de la construction européenne, sur le plan de son approfondissement.

La construction européenne depuis 50 ans, même à coup d'intergouvernemental, c'est comme un mille-feuilles : on ajoute des couches, les unes après les autres censées créer deux phénomènes :

- tout d'abord, un meilleur fonctionnement ouvrant des passerelles vers le communautaire, c'est-à-dire qu'une action oblige tôt ou tard à aller plus loin. Exemple évident : l'Acte unique européen de 1986, puis le marché unique (marché intérieur) de 1993, puis la monnaie unique. L'euro, c'est l'aboutissement logique, inévitable des quatre libertés fondamentales du marché unique : la libre circulation des hommes, des marchandises, des services et des capitaux. Dans l'esprit de tous, Maastricht (qui avait déjà trois piliers, l'UEM, la PESC -Politique étrangère et de sécurité commune- et le pilier Justice-Affaires intérieures) devait évidemment déboucher sur une « **Gouvernance européenne** » : harmonisations fiscales, harmonisations sociales, vote à la majorité qualifiée et non à l'unanimité. La Constitution européenne

prévoyait d'ailleurs d'aller plus loin, quoique de façon assez timide. Et pourtant, même cela a été rejeté par deux pays fondateurs ! C'est dire la régression ou le délitement face à la construction européenne qui, avec l'euro, évoluait enfin vers une plus grande supranationalité ;

- en second lieu, le processus communautaire crée, dans sa genèse même, et dans son application juridico-politique, un phénomène d'irréversibilité : irréversibilité dans les textes adoptés, et dans l'indépendance accordée aux institutions qui les gèrent. Exemple type : l'euro justement. L'euro est irréversible. Maastricht ne prévoit pas de sortie de l'euro. La Constitution, elle, prévoyait d'ailleurs une sortie possible de l'Union ! Et ses plus grands détracteurs n'ont même pas vu cette « opportunité » ! La BCE est totalement autonome : sans cela l'euro ne serait pas, à l'évidence, aussi crédible et fort sur la scène internationale, s'il était soumis à des manipulations étatiques, ou même inter-étatiques (dévaluations sauvages, fonctionnement de la planche à billets), comme du temps des monnaies nationales. C'est bien pour cela que le Politique a créé une structure indépendante ! Alors, pourquoi feindre de s'en offusquer, aujourd'hui ? La démagogie a des limites, non ?

En fait, la crise de l'Europe provient bien de cette remise en cause, au moins partielle, de ce double moteur, ou catalyseur, de la construction européenne : la volonté constante « d'aller toujours plus loin » et de rendre les choses « irréversibles ». Après l'échec de la Communauté européenne de défense (CED) en 1954, on a mis 45 ans pour oser reparler d'une défense commune (qui n'a d'ailleurs rien à voir avec une défense unique, car la France et le Royaume uni ne renoncent ni à leur code nucléaire ni à leur siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU). C'est bien fâcheux, car ce qui n'avance pas recule, voire... tombe, pour reprendre la métaphore du vélo de Jacques Delors !

Aujourd'hui, on a l'opinion publique, et la démocratie d'opinion. Encore faudrait-il bien expliquer l'Europe au citoyen. Toute la question est là. Donc, un échec au référendum, cela marque les esprits, et les politiques ont la tentation d'aller dans le sens du poil... En 1954, il n'y avait pas de télévision. En mai 2005, oui ! L'Europe serait allée trop loin, trop vite. On n'aurait pas approfondi avant d'élargir. Soit. On pourrait débattre sur ce point. Je suis personnellement un peu sceptique, mais pourquoi pas ? Car, pouvait-on faire attendre encore des pays européens, qui avaient souffert si longtemps du nazisme, puis du communisme ? Ne fallait-il pas, peut-être, approfondir ET élargir, simultanément ? Donc être encore plus courageux, ambitieux ? On souffre de « pas assez » d'Europe politique (et non bureaucratique) et non de « trop » comme on s'acharne de plus en plus à en convaincre le citoyen. On joue avec le feu... C'est totalement irresponsable.

Car je crois, à tout le moins, qu'il y a au moins deux autres facteurs majeurs qui jouent dans cette crise morale, mentale, de repli identitaire, de tentation protectionniste, et de poussée nationaliste ici et là. Facteurs qui auto-alimentent en permanence ce sentiment catastrophique et dangereux : n'est-on pas allé trop loin dans cette construction

européenne ?

- Le premier est que le monde évolue très vite : la mondialisation s'accélère, et donc la compétition entre Etats européens, et bien au-delà, s'intensifie. Donc, on voit vite le paradoxe : on est de plus en plus intégré, mais on reste concurrent ! Et cela met en relief, au passage, des différences entre Etats, y compris au sein de la zone euro en matière de compétitivité, de productivité, etc. Avec le même euro fort, certains battent tous les records d'exportation (Allemagne, Irlande, Finlande et même Espagne), tandis que d'autres aggravent leurs déficits (balance commerciale, endettement public, etc), comme la France ! Cherchez l'erreur ! D'autant qu'un pays comme la France exporte 70 % de ses produits... dans la zone euro. Donc, dans ce cas, la valeur de l'euro est neutre ! Il peut y avoir des gagnants qui s'adaptent, et des perdants qui pourraient avoir, alors, la tentation de l'incantatoire et du bouc émissaire facile.

« C'est la faute à l'euro et à Trichet ! » « Fermons les frontières ! » Déjà bien avant l'euro, le communiste français Georges Marchais, prônait cette même politique régressive avec son tristement célèbre « achetez français ». La tentation récurrente en France de repli identitaire (fut-il communautaire !) me paraît très dangereux au moment même où l'Europe à tout à gagner (donc tout à vendre) avec les pays émergents, Inde, Chine, Brésil, Indonésie, peut-être Russie, etc. Si l'Europe s'enferme, elle ratera le banquet de la mondialisation et de ses deux milliards de consommateurs supplémentaires (et 4 à 5 milliards d'ici 50 ans !) avec toutes les conséquences que l'on peut imaginer non seulement sur le plan économique et social, mais aussi stratégique et géopolitique...

Lorsque le Ministre de l'économie français, Thierry Breton, est allé plaider au Conseil *ECOFIN*, fin 2006, auprès de ses collègues le fait que l'euro était trop fort à 1,30 contre dollar, ses autres collègues ne l'ont pas suivi. Car pour eux, ça va. Merci ! Emploi, exportations, niveau de vie. La comparaison du PIB par habitant et du taux de croissance dans tous les pays de l'Union est d'ailleurs édifiante à cet égard (cf. tableaux 2 & 4 : sources *Fondation Robert Schuman*). Gare au nombrilisme. Le monde accélère, l'Europe grandit, et jamais personne n'empêchera deux milliards d'individus (qui ont entre 1 et 2 \$ par jour pour vivre) de vouloir manger, de vouloir travailler, et de vouloir migrer là où l'herbe est plus verte. Il suffit d'examiner le tableau 3 (source *Fondation Robert Schuman*) du taux de croissance annuel moyen entre les pays du monde pour s'en convaincre. L'Europe doit prendre le train de l'histoire, et pas dans le wagon de queue si possible. L'Inde, la Chine, le Brésil, voire la Russie, ne lui feront pas de cadeaux. L'Europe devra davantage travailler, investir, innover pour s'adapter à cette fantastique croissance mondiale. Sinon, elle régressera.

- Le second facteur majeur de cette crise morale et identitaire de l'Europe est, justement, intra-européen. On a la jambe monétaire, mais on refuse toujours la jambe économique, qu'elle s'appelle gouvernance économique ou autre. Encore une fois, Maastricht n'avait pas prévu cela ! Mais comment aller plus loin quand on revient au « chacun pour soi ». Les exemples sont nombreux : l'Allemagne

augmente sa TVA de 3 points, l'Estonie et la Slovaquie la baissent (pour un taux à 0 %). Le fédéralisme monétaire se voit opposé au nationalisme budgétaire et fiscal !

L'UEM impose des règles, et a pour cela édicté un « règlement de copropriété » strict mais indispensable : les critères de convergence, pour adhérer à l'UEM ; puis un pacte de stabilité et de croissance pour les respecter, une fois que l'on a adhéré.

Et là, certains gouvernements, pour des raisons bassement électorales et de courte vue n'ont pas joué le jeu. Pas tous, en tout cas pas les pays fondateurs ! C'est surréaliste d'entendre certains critiquer l'euro, alors que l'euro leur a assuré stabilité et survie politique. Certes, ils n'ont plus l'arme de la dévaluation sauvage et de la planche à billets (ce qui revenait à fabriquer de la fausse monnaie). Mais un euro stable et fort leur garantit une signature internationale de référence et une certaine autonomie politique face aux événements internationaux (comme ceux de l'Irak).

L'euro nous protège, que nous soyons bons ou mauvais élèves de la zone euro ! C'est d'ailleurs assez extraordinaire, même si on avait déjà observé le phénomène avec l'ECU (Unité de compte européenne, ce panier de monnaies) de 1979 à 1999. Jean-François Copé a dit récemment en privé : « si la France n'avait pas eu l'euro, on serait aujourd'hui en dépôt de bilan ». L'euro fort (il s'est apprécié de 29 % par rapport au dollar) allège le poids de la dette qu'en rembourse en dollar. Il rend moins chères nos importations de matières premières, qui ont pourtant augmenté de 35 % (en \$) depuis 2000 ! Ceux qui voyagent savent bien combien il est agréable de se rendre aux Etats-Unis ou ailleurs hors d'Europe en ce moment. L'euro fort nous rend du pouvoir d'achat. Qui le dit ? Qui explique qu'avec un euro à 1 pour 1 contre dollar, le prix du carburant SP 98 serait à 1,50 euros ? Donc il faut faire attention à ne pas trop scier la branche sur laquelle on est assis, en matière de respect des règles.

Une mise au point d'ailleurs s'impose. Au sujet de cet euro qui serait trop fort par rapport au dollar (les mêmes protestaient contre un euro trop faible en 2002 !...). Tous les pays à monnaie à vocation mondiale ont la même politique monétaire, quoiqu'en dise la France ! La FED (la Réserve Fédérale Américaine, c'est-à-dire la Banque centrale des Etats-Unis) pratique la même politique que la BCE ! C'est-à-dire qu'elle surveille avant tout, comme le lait sur le feu, le dérapage des prix. Si les prix montent, elle resserre le robinet. Et le robinet, c'est le crédit. Donc, elle resserre le développement du crédit, en augmentant les taux directeurs. Elle veille à tout emballement de la machine économique : inflation, bulle immobilière, etc. Et la BCE, compte tenu d'une croissance faible, est loin du compte : elle est à 3,50 %, alors que la FED est à 5,25 %, que la Banque d'Angleterre est à 5,25 % (et elle vient d'augmenter son taux d'intérêt de un quart de point car son inflation est à 2,7 %). Seul le Japon pratique des taux historiquement bas (0,25 %), car il sort d'une déflation depuis 11 ans. Toutes les banques centrales ont le même objectif : rendre sa monnaie la plus stable ou forte possible, en jouant sur les taux directeurs.

A ce sujet, une remarque de fond s'impose : ne pas confondre croissance économique et politique monétaire. Une bonne monnaie, et l'euro en est incontestablement une, ne peut pas à elle seule favoriser la croissance. Elle ne peut que l'accompagner, la conforter ! Mais la croissance a bien

d'autres causes : la productivité, la compétitivité, ce qui implique un haut niveau de technicité, de formation, d'innovation permanente, et en amont des efforts continus dans la recherche et le développement. Une bonne monnaie peut soutenir cette croissance, en donnant du crédit à la politique entreprise. Et c'est là qu'on voit bien des différences croissantes entre l'Europe et le reste du monde (2 % de croissance, 2 % à peine de la recherche en Europe, contre 4,5 % au Japon ou aux Etats-Unis), mais aussi des différences entre pays européens.

Malgré cela, l'euro est plus reconnu hors des frontières européennes qu'à l'intérieur : la Chine, l'Inde, la Russie, le Brésil, l'Iran ou les Emirats arabes unis convertissent leurs avoirs en euros ou en achètent pour leurs réserves vitales.

Mais l'avenir de l'Europe, et même de la pérennité de l'euro, du moins de son prestige international et de sa force, passe par une meilleure gouvernance européenne, à l'évidence. Quelques pistes peuvent être exprimées :

- la piste institutionnelle est une condition nécessaire, mais pas suffisante. Il faut à l'évidence relancer le Traité constitutionnel ; élire un président de l'Union pour 2,5 ans ; désigner un Ministre des affaires étrangères. renforcer le rôle d'un eurogroupe (qui existe déjà) ; progresser sur la défense européenne et la Charte des droits fondamentaux, si importante pour la prise de conscience d'une citoyenneté européenne ; adopter le principe d'un droit de pétition démocratique (un million de signatures suffisent), du vote à la majorité qualifiée, du vote du parlement étendu à tous les sujets ;
- une autre piste est la piste économique, sociale et fiscale. Il faudra progressivement faire tomber les derniers bastions de souveraineté (défense, diplomatie). Or, pour se donner les moyens de sa politique, un Etat s'appuie sur une monnaie, mais aussi sur un budget, nourri par des impôts : c'est l'essence même de l'existence des parlements nationaux.

Il n'y a plus de barrières douanières. Il n'y a plus de barrières monétaires. Il ne doit plus y avoir de barrières fiscales, de risque de dumping fiscal et social. L'Europe sait s'adapter : voir les assouplissements de la Directive services, voir aussi les clauses de sauvegarde (par exemple : limitation de l'accès à l'emploi pour les Polonais en Allemagne ; et restriction de l'achat de foncier des Allemands en Pologne). Mais à terme, il faudra parachever le marché intérieur, et convaincre les citoyens et le politique (mythe du fameux plombier polonais) que l'Europe a tout à gagner dans un marché intérieur totalement intégré et solidaire. Avec une telle monnaie, les Européens doivent travailler plus unis. Malgré Airbus, Ariane..., l'Europe ne peut concurrencer Microsoft, Apple. On a du mal à collaborer sur le projet Quattro censé concurrencer Google. L'Europe a un déficit abyssal en nombre de brevets par rapport aux Etats-Unis ou au Japon. Même quand ce sont des Européens qui inventent (le MP3 par exemple), ce sont les Américains et les Japonais qui le commercialisent. Une monnaie réussie ne peut pas tout : son « environnement » humain, technologique, scientifique, politique et médiatique doit suivre. L'euro, cela doit se mériter, aussi.

Pas de progrès non plus sans un redéploiement du budget européen, aussi indigent qu'injuste. Indigent, car il ne

représente que 130 milliards d'euros, soit le tiers du budget de la France et 1,17 % du PIB de l'Union européenne. On perd du temps pour relever le niveau économique et le niveau de vie des PECOS (Pays d'Europe centrale et orientale). Injuste, car 45 % du budget part pour la PAC, 37 % pour les fonds structurels, le reste pour le fonctionnement de l'Union européenne, l'aide internationale (extra-européenne). Que reste-t-il pour la recherche et l'innovation ?

Or, il n'y a pas de progrès sans investissement pour l'avenir : sur la recherche et le développement. L'Amérique et le Japon dépensent deux fois plus que nous pour la recherche, soit 4 % de leur PIB contre 2 % en Europe.

Les pays « émergents » auront bientôt fini d'émerger, tellement ils explosent : le monde a connu une croissance de 5 % en moyenne (contre 2,5 % pour la France) : l'Inde, la Chine sont entre 8 et 10 %. L'Europe ne se prépare pas à cela. Un chiffre : il y aura en 2015 autant d'ingénieurs indiens de haut niveau que dans toute l'Europe ! Qui iront, bien sûr, en Amérique et en Grande-Bretagne.

Même la piste financière n'est pas allée au bout de la logique. On n'a pas réussi à réaliser une bourse paneuropéenne. Alors qu'on a réussi l'euro. Un comble ! *Euronext* s'est allié avec la *FED* américaine. Même si elle devient de loin la première place financière au monde, y compris en terme de capitalisation boursière. La Grande-Bretagne, qui refuse toujours l'euro (pour l'instant !... j'ai la prétention de penser qu'elle devra, par raison plus que par passion, adopter l'euro tôt ou tard) dispose d'une place financière internationale de premier plan.

Le problème actuel de frilosité de l'Europe, du moins de certains pays, dépasse largement celui de l'euro. Mais l'euro est et reste un symbole : celui d'un abandon majeur de souveraineté. Et c'est bien là où le bât blesse, pour certains. L'Europe s'est auto-stopée en 1954 avec l'échec de la CED. Elle a néanmoins continué la politique des petits pas (Jean Monnet) pour revenir sur des enjeux supranationaux et fédéraux : une monnaie unique. Pour certains, c'est trop. Comme l'élargissement à 27, alors que celui à 35 est déjà programmé.

Force est de constater qu'à partir de l'euro, la machine s'est grippée. Les politiques ont commencé à freiner, là où il fallait pousser, encore et plus. Les opinions publiques (cause ou effet ?) ont commencé à se « retourner » et à douter. Le « boa » euro/élargissement ne passerait plus. Le bouc émissaire était alors tout trouvé... Je me répète, mais toute la difficulté est de convaincre que nous ne souffrons pas de trop d'Europe, mais de pas assez d'Europe, à condition qu'elle fonctionne mieux et plus démocratiquement, c'est-à-dire en informant et associant les peuples. Cela éviterait bien des malentendus.

Qu'elle fonctionne mieux : la monnaie et l'économie devront tôt ou tard converger, sinon il y a risque d'explosion en vol, au pire, de retrait des récalcitrants (France, Pologne, Pays-Bas), au mieux...

Qu'elle fonctionne plus démocratiquement aussi : et là, l'information, la pédagogie sont la clé de tout. On y revient

toujours. Nous, militants de base, nous le faisons. Mais le rendement ne peut être que faible, quelque soit nos talents, nos convictions, notre foi. Le contexte surmédiatisé nous est défavorable. Pas facile d'être toujours « vent debout » ! Pour autant, il faudra bien continuer. Après le non français au référendum, un rapport excellent est sorti : celui d'un député du Val de Marne, Michel Herbillon, sur la nécessité d'informer et de former les élus, les journalistes, les fonctionnaires, les citoyens. Toutes les solutions y sont. Toutes ! En 400 pages. Quelques exemples : faire de la journée du 9 mai un jour férié ; rendre obligatoire le drapeau européen sur tous les édifices publics (aux Etats-Unis, la bannière étoilée flotte même au fronton des églises !) ; faire des émissions thématiques sur l'Europe à la télévision, etc. Peu de choses ont été faites. Un rapport de plus enterré : c'est vraiment du gâchis. Seul, Jean-Louis Debré, président de l'Assemblée nationale, envoie depuis un an, par groupe de 10, tous les députés faire un stage de 15 jours auprès des institutions européennes (imité en cela par le Sénat).

Pour cette grande aventure européenne qu'est l'euro comme pour tant d'autres actions de l'Union, l'incompréhension, le malentendu, la non-information, voire la désinformation, attisent le scepticisme, le rejet, parfois la raillerie ou la haine. L'euro mérite un peu plus de considération, il reste l'action la plus importante et fédérale de toute la construction européenne. **Les pays aussi doivent mériter l'euro.** Finalement, huit ans après sa naissance, l'euro révèle les pays performants sur le plan économique et ceux qui ont plus de mal, ou qui commencent même à être « largués ». L'euro, parce qu'il est une monnaie bonne, stable, crédible, est exigeant : il exige rigueur, innovation, performance, compétitivité. L'euro est donc à la fois un « anesthésiant » (sa force masque les faiblesses et les déficits budgétaires de certains pays) qui protège, et un « révélateur » de ces mêmes insuffisances : c'est très net sur les différences de performance -du simple au triple !- en terme d'exportation, d'emploi au sein même de la zone euro. Finalement l'euro et la BCE établissent, en toute rigueur, le vrai « bilan » de chaque Etat membre, sa vraie évaluation. Et cela ne nous plaît pas. Ils révèlent les « bons et les mauvais », les forts et les faibles, ceux qui méritent l'euro et ceux qui ne le méritent pas. Toute la question est alors de savoir jusqu'à quand les pays vertueux accepteront-ils de payer pour les laxistes ?...

Ne nous décourageons pas. Il faut sauver « le soldat euro », et vite, et continuer les harmonisations économiques, sociales, environnementales, nécessaires à notre survie. La partition de la monnaie unique est bonne. Il faut continuer à la jouer (sans fausse note), et à étoffer l'orchestre. Je citerai Sénèque : ce n'est pas parce que c'est difficile que nous n'osons pas. C'est parce que nous n'osons pas que c'est difficile.

Alors bravons les tabous, et osons relancer l'Europe !

Vive l'euro, et vive l'Europe, dans un espace économique unifié !

RENOUVELEZ VOTRE ABONNEMENT POUR L'ANNEE 2007. MERCI D'AVANCE

Fondation d'un système financier coopératif mondial. Un nouveau *Bretton Woods* pour faire face à la crise du rôle international du dollar américain

Alfonso IOZZO

Managing Director de la Sanpaolo IMI - Turin - Membre du Bureau exécutif de l'U.E.F.

Antonio MOSCONI

Membre Du Conseil du Einstein Center for International Studies (CESI), Turin

Article publié en commun avec *The Federalist Debate*, Turin

Traduit de l'italien par Joseph MONCHAMP

La crise du rôle international du dollar américain est progressive et irréversible. En termes strictement financiers elle se manifeste dans le niveau insoutenable de la dette extérieure des Etats-unis, qui devient plus lourde d'année en année à cause du déficit du compte courant, s'accroît à son tour et est presque insensible à la dévaluation du dollar décrétée jusqu'ici par les marchés financiers. En termes politiques, elle se manifeste par l'incapacité des Etats-unis à fournir ces biens publics globaux qui constituent la contrepartie de l'hégémonie.

La globalisation de l'économie mondiale, rendue possible par les moyens scientifiques de production et la fin de la guerre froide, requiert, à la même échelle, la fourniture des biens publics (tels que la sécurité, la légalité, l'équité et une politique d'environnement durable) qui ne peuvent plus être fournies par un pouvoir hégémonique et sans lequel le marché est incapable de se réguler lui-même.⁸ Les Etats-unis, après la fin de la guerre froide, essayèrent d'assurer unilatéralement la conduite de l'économie mondiale en se basant sur *Wall Street* et le Pentagone, en oubliant ainsi l'expérience de la vulnérabilité des empires qui réside dans l'explosion des dépenses de défense par rapport aux avantages de la domination.

Cette tentative a échoué. Si elle avait réussi la superstructure politique correspondant aux moyens scientifiques de production aurait été impériale. Mais tel n'est pas le cas. Au contraire dans l'ensemble la demande pour une administration démocratique, partagée et multilatérale, de l'économie mondialisée se développe : c'est une exigence qui doit être satisfaite d'urgence si nous voulons arrêter les forces de dislocation qui menacent de faire tourner en arrière la roue de l'histoire : vers le protectionnisme, les macro et micronationalismes et la guerre.

La crise était inscrite dans le code génétique du système monétaire créé par la Conférence de Bretton Woods : avec le dollar (c'est à dire la monnaie de l'un des participants et non une monnaie neutre) à son centre, le système aurait amené des situations de pénurie de dollars dans le cas d'une balance des paiements américaine positive et une inflation du dollar dans le cas contraire, suivant le célèbre « dilemme de Triffin ». Dans les premières années de l'après-guerre il y eut une pénurie de dollars et par suite une inflation. Le monde devint multipolaire avec l'émergence du pouvoir économique d'abord de l'Europe et du Japon, puis des pays émergents, la Chine aujourd'hui, et bientôt l'Inde. La position centrale du dollar disparut avec la création de l'Euro et le « découplage » du Yuan et d'autres monnaies, comme

le Peso argentin, de la monnaie américaine. Si nous voulons éviter une chute ruineuse du dollar et assurer la stabilité des taux de change comme fondation de la mondialisation et du développement, il est nécessaire de repartir de Bretton Woods, de corriger ses défauts, de mettre une corbeille mondiale au centre du système et de confier sa gestion à de véritables institutions multilatérales.

Bretton Woods

Au début de 1942, quand les fortunes de la guerre penchaient déjà du côté des alliés, Keynes procéda à une tentative désespérée pour sauvegarder un rôle pour le Royaume uni, aux côtés des Etats-Unis, dans la structure du système monétaire international d'après-guerre. Il proposa donc la construction d'une union monétaire internationale basée sur la monnaie, le « bancor », avec un contenu fixe mais non pas immuable en or et accepté par tous les membres pour le paiement des dettes internationales, pour stimuler l'expansion du commerce et le développement de l'économie mondiale. La proposition, qui avait pour intention d'internationaliser la création de liquidités, de façon à ne pas la laisser complètement entre les mains des Etats-Unis fut faite par le gouvernement britannique en 1943 et inspira la Conférence de Bretton Woods de 1944, au cours de laquelle, cependant, le plan élaboré par White, le principal économiste international du Trésor des Etats-Unis prévalut. Le plan de White reflétait les relations de puissance qui découlaient des résultats militaires et économiques de la guerre, imposant la reconnaissance des Etats-Unis comme la nouvelle puissance hégémonique. L'énorme dette britannique vis à vis des Etats-Unis pour soutenir l'effort de guerre (*Lend Lease Act* de 1941) ne permit pas à Keynes et à son équipe de faire autre chose que de sauver la face. Les Accords de Bretton Woods, ratifiés à Washington en 1945 empêchèrent l'internationalisation de la création de liquidités. En substance, ils identifiaient les principaux régulateurs de la nouvelle structure dans des parités monétaires fixes, modifiables seulement par un accord commun en face de déséquilibres fondamentaux, et dans la multilatéralisation des transferts monétaires.

La latitude pour les Etats individuels de soutenir la demande domestique grâce à divers instruments, comme l'extension du *welfare state*, était protégée du risque « d'évasion des capitaux » par un système complexe et rigoureux de contrôles bureaucratiques sur les mouvements « spéculatifs » de capitaux (en pratique tous, sauf l'investissement direct à l'étranger). La création de liquidité internationale était confiée, de fait, aux Etats-Unis, seul pays détenant de substantielles réserves d'or après la guerre, sur la base d'une

⁸ En anglais « incapable of self-government ». (Ndt).

promesse de convertibilité du dollar en or au prix fixé de 35 dollars l'once (*Gold Exchange Standard*). Finalement le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque pour la reconstruction et le développement (la Banque mondiale) furent établis, mais leurs fonctions n'étaient pas le reflet de celles proposées par Keynes : le Fonds de stabilisation des Nations unies et la Banque pour la reconstruction et le développement, en dépit du maquillage par la terminologie ne faisaient que dissimuler le rejet du plan britannique. De plus, le système n'incluait que les monnaies émises par quelques uns des pays occidentaux les plus développés. Cela ne comprenait pas les pays du bloc soviétique, ni le reste du monde. C'était cependant, pour la dernière fois, un système monétaire international, basé, du moins pour la forme sur une conférence internationale, ou sur une base multilatérale, et qui assura le succès de la phase de reconstruction et le développement d'après-guerre. Au lieu de cela le système actuel est le résultat de décisions unilatérales successives.

La crise de Bretton Woods

La structure de Bretton Woods, qui avait garanti les années glorieuses de la prospérité d'après-guerre, au moins pour les pays qui y participaient, se trouva progressivement en crise dans les années soixante, lorsqu'une création excessive de dollars, conséquence des besoins financiers de la guerre du Vietnam, rendit tout à fait improbable la convertibilité du dollar en or. En 1968, tandis que l'Europe se dirigeait vers une union douanière et mettait en route le processus d'une politique agricole commune, le double marché de l'or fut établi, c'est à dire que les Etats-Unis limitèrent la convertibilité du dollar à 25 dollars l'once aux seules banques centrales détenant leurs réserves officielles en dollars. La même année Robert Triffin montra comment un pays ne pouvait créer de liquidité internationale sauf en accumulant une dette extérieure pour soutenir un déficit dans sa propre balance de paiements visant à l'acquisition de marchandises, de services, d'investissements étrangers aussi bien qu'un soutien militaire de ses possessions et le maintien de son influence/complicité dans des pays libérés/occupés. Il dénonça ce système comme « le scandale monétaire international ».

En 1971 les Etats-Unis déclarèrent la non-convertibilité du dollar, ils passaient ainsi, officiellement, du « *Gold Exchange Standard* » au dollar standard.⁹ On laissa flotter les taux de change au gré des forces du marché libre, comme il avait été envisagé par l'école monétariste de Milton Friedman. Les plus grands économistes, en fait largement américains, abandonnèrent la vulgate des taux de change fixes pour la stabilité et le développement et commencèrent à prêcher que les variations dans les taux de change empêcheraient la création de déséquilibres importants et persistants dans les balances de paiements. Le nouvel ordre mondial serait assuré par la « main invisible » du marché. Bientôt, cependant, il fallut admettre que le marché n'était pas aussi libre qu'ils le proclamaient et la phrase de « flottement sale » se propagea. Le déficit dans la balance des paiements américaine était alors déterminée par des mouvements de capitaux, c'est à dire des investissements des Etats-Unis dans le reste du monde. Seulement en 1982 le déficit américain changea de nature : la balance du compte

courant devint négative et le déficit fut financé en attirant des économies du reste du monde, non pas pour les ré-investir à l'étranger mais pour financer la demande intérieure. Depuis presque un quart de siècle telle est la situation structurelle des Etats-Unis, avec pour résultat une croissance effrayante de la dette extérieure.

L'Union économique et monétaire européenne

Le commencement de la phase extrême de « dollarisation » de l'économie mondiale et le lancement en Europe de la première tentative pour éviter un sort similaire, se produisirent en même temps. En 1969, à la Haye, le Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique européenne décida de lancer l'union monétaire et économique de l'Europe, qui devait être pleinement réalisée après un long et difficile parcours, avec l'introduction et la mise en circulation de l'Euro le 1^{er} janvier 2002. Pour soutenir les arguments émis jusqu'ici, il est pertinent de rappeler comment la création de l'euro avait été précédée par une phase de couplage des monnaies européennes dans une corbeille de ces mêmes monnaies, tandis que précédemment chaque monnaie était couplée avec le dollar, avec, pour résultat que la volatilité des monnaies européennes (taux transversal) pouvait être plus grande que le taux entre elles, prises individuellement, et le dollar. L'Union économique et monétaire, précédée et préparée par le Système monétaire européen, a préservé, l'*acquis communautaire*¹⁰, qui aurait été détruit dans un régime de monnaies qui auraient fluctué librement, chacune par rapport au dollar. Ceci a placé juste après le Parlement européen une seconde institution fédérale, la Banque centrale européenne (BCE), dans la constitution concrète de l'Europe ; cela a modifié les attentes de nombreux pays extérieurs à l'Union économique et monétaire qui constituent déjà une vaste zone de l'euro, et d'autres pays qui la considèrent avec espoir ; cela a permis un programme de diversification des réserves officielles et des moyens de paiement par des pays comme la Russie, la Chine, les Pays arabes producteurs de pétrole : cela a donné l'exemple pour de nouvelles intégrations régionales. La valeur des émissions de bons internationaux rédigés en euros a déjà dépassé celle des bons en dollars. D'un autre côté, logiquement, étant donné le fait que l'Union européenne n'a pas encore réalisé une politique extérieure et une politique de sécurité commune, la détermination de la valeur extérieure de l'euro a été, de facto, abandonnée aux marchés financiers, même si le traité de Maastricht envisageait que la politique des taux de change serait du domaine des Ministres de l'économie et des finances (donc *Ecofin* et non la BCE). Comme le taux d'ouverture des échanges dans la zone euro¹¹ ne dépasse pas 15 % et que ce pourcentage est réduit dans le plus grand espace des pays qui acceptent l'euro, aussi pour le paiement des fournitures en pétrole, en gaz et en matières premières, le problème pourrait sembler peu pertinent. Un problème se pose au contraire, parce que le processus de mondialisation, jusqu'ici incontrôlé, a accru le volume des transactions financières

¹⁰ En français dans le texte. (Ndt).

¹¹ Le degré d'ouverture résulte du rapport de la somme des importations et exportations des marchandises et services avec des pays extérieurs (dans ce cas les 12 pays de l'UME) et leur PNB.

⁹ De l'étalon-or de change

internationales au point qu'elles représentent plus de soixante fois celles des exportations mondiales et les taux de change entre les monnaies sont déterminés par les attentes des marchés financiers plutôt que par les données de base des diverses économies. Ces attentes sont déformées par les Etats-Unis pour leur permettre de financer l'énorme déficit de leur balance des paiements grâce aux économies amassées dans d'autres pays.

Le décrochage du yuan du dollar

La décision des autorités chinoises de décrocher le yuan du dollar, auquel il était lié par un taux de change fixe, et d'entrer plutôt dans une corbeille de monnaies, n'est pas limitée, comme quelques interprétations réductrices le suggèrent, à autoriser une dévaluation modeste du yuan. A l'annonce de cette décision certaines banques américaines et certains économistes ont suggéré que le poids du dollar dans cette corbeille resterait à plus de 50 %. Mais les autorités chinoises ont rapidement fait connaître sa composition (parmi les devises fortes : le dollar, l'euro, le yen et le won coréen ; parmi les moins importantes : le sterling, le dollar australien, le dollar canadien, le dollar de Singapour, le rouble, le ringgit malais et le baht thaï). Bien que le poids de chaque monnaie dans la corbeille ne soit pas encore communiqué, le gouvernement de la Banque populaire de Chine a expliqué que cela dépendrait des échanges commerciaux. Les analystes de JP Morgan ont tiré la conclusion que le dosage devait être : 23 % yen, 21 % dollar, 8 % euro, 8 % won¹² et approximativement un tiers divisé entre les autres monnaies. Ceci devrait être confirmé par une réduction du poids du dollar dans la composition des réserves chinoises de devises, par une réévaluation du yuan par rapport au dollar et à l'avenir par la convertibilité du yuan. La nouvelle politique de change adoptée par la Chine, tout comme la création de l'euro, reflète la crise du rôle international du dollar américain.

Pour un nouveau Bretton Woods

L'acceptation graduelle des corbeilles, comme l'écu, prédécesseur de l'euro ; le couplage à une corbeille de devises fondamentale pour la stabilité mondiale, comme le yuan ; l'échec parallèle des autres tentatives à coupler à une seule monnaie au pouvoir hégémonique, tous ces phénomènes indiquent la route déjà prise, celle de la multilatéralisation, pour mettre le système monétaire international en phase avec une économie en cours de mondialisation, multipolaire et interdépendante ;

Le fil conducteur intellectuel pour un « nouveau Bretton Woods » est quelque chose qui unit le « bancor » de Keynes, les droits de tirage spéciaux de Triffin/Ossola, l'unification monétaire de l'Europe et la critique pressante de Stiglitz¹³ des catastrophes provoquées par l'application rigide du Consensus de Washington dans des situations telles que celles de l'Asie du sud-est, de la Russie, de l'Argentine (où la dollarisation du peso s'est terminée par une sérieuse faillite du pays et des dommages pour des épargnants du monde entier). Cependant, il est nécessaire de tenir compte

du fait que nous nous trouvons, de nombreuses façons, confrontés à une nouvelle situation, à la fois à cause du poids extraordinaire des problèmes causés par la gestion unilatérale de l'économie globale et à cause de la complexité et des enchaînements des défis pour un avenir pacifique et durable. Dans ces conditions un nouveau « Bretton Woods » devrait proposer une solution, à la fois pour deux ordres de problèmes :

1°) consolider/surmonter/utiliser l'immense dette extérieure des Etats-Unis et d'autres pays débiteurs et introduire une discipline pour empêcher la répétition de déséquilibres fondamentaux, permanents et cumulatifs comme le déficit de compte courant, financé par l'épargne du reste du monde ;

2°) garantir le financement de l'approvisionnement en marchandises publiques pour le fonctionnement d'une économie globalisée, pour reprendre le contrôle de la « Société mondiale à risque ».¹⁴ Pour cela, en utilisant les idées, les concepts, les architectures et les instruments dont est riche le filon Keynes-Triffin-Stiglitz et en se référant à l'expérience européenne pour la création de l'euro et son fonctionnement valable et stable, nous devons avoir présente à l'esprit une vision globale, systématique et pas seulement mécanique, écologique et pas seulement économique, l'assurance et pas seulement la banque.

Cette fois-ci on ne peut pas résoudre le problème en passant le témoin d'un pouvoir hégémonique à un autre. Il est question de substituer un système ordonné à un système chaotique, un système multilatéral (un système de systèmes) à un ordre unilatéral, un système coopératif à un ordre hégémonique, un système global à un ordre circonscrit et un système équitable à un ordre inégal.

Une corbeille de devises mondiale

Il est désormais nécessaire de se diriger vers un étalon monétaire mondial : ni un étalon-or, ni un étalon de change-or, mais tout simplement un étalon mondial. L'objectif est la création d'une monnaie mondiale, mais on peut commencer avec une monnaie de compte basée sur une corbeille de devises, une unité monétaire mondiale (WCU)¹⁵. Le poids des différentes monnaies dans cette corbeille devrait être établi dans des accords suivant une évaluation de chacune basée sur des données économiques fondamentales, qui comportent des éléments qui, aujourd'hui, ne sont pas comptés comme économiques, telles que le développement humain, l'écologie soutenable, la concentration, la diffusion des valeurs et des revenus, les composantes démographiques de la population et leurs tendances. Comme la mesure de ces valeurs est encore aujourd'hui approximative et peut conduire à des discussions, il faudrait envisager et mettre au point une procédure pour réviser l'accord et modifier les valeurs des différentes monnaies. A l'avenir, quand des mesures fiables et partagées seraient disponibles les révisions pourraient être automatiques. Le WCU n'a pas besoin d'être « couplé » : il exprime un potentiel productif socialement et écologiquement compatible et une promesse de paiement en termes de biens et de services qui constitue la richesse mondiale telle qu'elle est redéfinie ci-dessus.

¹² Riccardo Sorrentino. *Avanza la liberalizzazione dello yuan*

¹³ Joseph E. Stiglitz. *Globalization and its Discontents*. Turin 2002. Einandi

¹⁴ cf. Ulrich Bech. *La Menace Terroriste*.

¹⁵ WCU : world currency unit. On pourrait penser à SDRS qui deviendrait le WCU, comme cela s'est passé avec l'écu.

Toutes les monnaies devraient avoir la possibilité d'entrer dans le système. Parmi les monnaies participantes, certaines représentent déjà des systèmes monétaires régionaux, et aussi des zones plus vastes (le dollar, l'euro, le yen, le yuan, le rouble), d'autres devraient être encouragées à former des groupes régionaux dans lesquels elles pourraient régulariser la majeure partie de leurs questions et de leurs transactions. En tout cas la valeur de chaque monnaie, qu'elle soit l'expression d'un système ou d'une simple monnaie nationale, serait définie en termes de *WCU* dans les accords nationaux.

Les marchés auraient ainsi à leur disposition un indicateur puissant pour définir les taux de change entre les différentes monnaies, avec, pour résultat probable une réduction substantielle de leur volatilité. De plus, certains produits particulièrement importants sur le marché mondial, tel que le baril de pétrole, pourraient être coté en *WCU* avec un effet stabilisateur sur les prix, afin de représenter les rapports entre l'offre et la demande sans effet sur le marché des changes, résultat qui ne serait pas obtenu par la substitution de la cotation en dollars au moyen d'une quelconque autre monnaie. Le passage de la cotation en *WCU* à des règlements en *WCU* pourrait être rapide puisqu'il correspondrait, de la façon la plus effective et équitable, au besoin de diversification non satisfait des portefeuilles. Finalement, l'association de l'unité de mesure de valeur mondiale avec la valeur de l'énergie non-renouvelable aurait une fonction d'éducation universelle.

Le fonctionnement de la compensation multilatérale, la concession de découverts pour couvrir des déséquilibres temporaires (à l'exception du soutien à long terme pour les pays pauvres et d'autres projets confiés à la Banque mondiale), la stérilisation des attaques spéculatives sur une monnaie, etc., devrait être contrôlée par les accords et utiliser des instruments éprouvés, telles que les unions de compensation, les droits de tirage spéciaux, les fonds de stabilisation et de coopération monétaires, adaptés cependant, aux nouveaux objectifs de développement harmonieux et cohérents avec le poids reconnu de chaque système/économie.

Consolidation de la dette extérieure des Etats-Unis et le droit de « seigneurage » mondial

Chaque banque centrale du système qui détiendrait des réserves officielles dans des devises/monnaies émises par d'autres banques centrales devrait avoir la possibilité de demander la conversion totale ou partielle en *WCU*. Au moment de la distribution des *WCU* un décompte devrait être levé suivant une part fixée dans les accords et qui pourrait être modifié avec leur révision. Ce serait un droit réel et réglementaire de seigneurage mondial, aussi transparent dans le tirage que dans la destination des fonds : pour donner aux Nations unies leurs propres ressources, pour financer le fonctionnement du système, pour capitaliser les institutions apparentées, comme la Banque mondiale, qui pourrait alors avoir accès au marché, dans les limites fixées des taux, pour multiplier les ressources nécessaires pour les buts qui lui sont assignés. On peut observer qu'à la différence de la Taxe Tobin, cette mesure ne serait appliquée qu'aux transactions entre banques centrales sans « déranger » les marchés de capitaux. Cela, en fait, consisterait en une prime d'assurance, ce qui coûterait au monde bien moins que le droit de

seigneurage dont les Etats-Unis profitent aujourd'hui et cela permettrait le financement d'un système beaucoup plus efficace et performant pour la fourniture de marchandises publiques et la gestion des risques à un niveau global.

La réforme des institutions économiques mondiales

Il nous faudrait configurer une véritable et authentique « Organisation des systèmes monétaires mondiaux » qui opère comme un système de systèmes pour les monnaies régionales et un système supplémentaire pour les monnaies qui ne participent pas encore aux systèmes régionaux.

La supervision de la nouvelle organisation devrait être confiée au *FMI*, pour être reconnue comme un véritable Conseil des ministres de l'économie des Nations unies (semblable à l'*Ecofin* pour l'Union européenne) comme cela avait déjà été proposé par Jacques Delors. La gestion de la nouvelle organisation devrait, par ailleurs, être confiée à la *Banque des règlements internationaux* (en même temps que la perception du taux de conversion que le BIS passerait au *FMI* pour sa division parmi les destinataires finaux).

Naturellement le *FMI* devra être réformé pour représenter aussi démocratiquement que possible les principales zones monétaires mondiales. Il devra être gouverné coopérativement, par un vote à la majorité qualifiée, basée sur le poids des participants, et présenter un rapport annuel à l'Assemblée générale des Nations unies, dans le contexte d'un renforcement démocratique plus général de l'ONU, elle-même¹⁶.

L'architecture institutionnelle devrait être complétée par la réforme d'une autre institution qui existe déjà, la Banque mondiale, et la création de deux nouveaux organismes : un « Institut pour gérer le risque » et une « Commission de contrôle ». La Banque mondiale serait une Agence spécialisée du *FMI* (et par lui de l'ONU) pour le financement de projets destinés à promouvoir la sécurité, le développement humain et environnemental et le soutien de l'économie globalisée. La Banque deviendrait ainsi le principal soutien financier du développement humain, ce qui pourrait justifier un changement de nom pour *Banque du développement humain*.

Le *FMI* devrait aussi instituer une nouvelle Agence (*World Risk Management Institute*) pour l'évaluation et la gestion du risque global¹⁷, et les menaces sociales globales, auxquelles les Etats individuels essaient, en vain, de faire face, avec la logique de la souveraineté. Finalement, pour le contrôle des marchés et de leurs contrôleurs une Commission de contrôle financier mondial (*World Financial Control Commission*) devrait être établie.

¹⁶ Parmi les nombreux projets de réforme de l'ONU nous nous référons au projet fédéraliste proposé par Lucio Levi dans « Crisi dello Stato e governo del mondo (Torino 2005. Giappichelli Editore) p.295.336.

¹⁷ Pour la description de possible approches novatrices pour le management de ces risques, confiés aux marchés financiers avec le soutien des Etats-Nations, voir Robert J. Shiller. *The New Financial Order*, Princeton, New Jersey, 2003. La perspective que nous adoptons est, cependant basée sur la conviction qu'une approche du risque global demande l'établissement d'une institution de niveau correspondant pour diriger les marchés.

Campagne pour une Assemblée parlementaire des Nations unies (United Nations Parliamentary Assembly – UNPA)

Suite au Bureau de l'UEF-France, le 27 mars à Lyon, le Comité fédéral européen de l'U.E.F. a décidé à l'unanimité, à Munich les 21 et 22 avril, de soutenir la proposition du Comité pour des Nations unies démocratiques (KDUN), dont l'un des responsables est Jo Leinen, ancien Président de l'U.E.F. Europe et actuel Président de la Commission institutionnelle du Parlement européen, pour la création d'une Assemblée parlementaire des Nations unies.

Appel pour l'établissement d'une Assemblée parlementaire auprès des Nations unies

L'humanité a le devoir d'assurer la survie et le bien être des générations futures ainsi que la préservation des conditions naturelles de vie de notre terre. Nous sommes convaincus que dans le but de relever les défis majeurs tels que la disparité sociale, la prolifération des armements de destruction massive, les menaces du terrorisme et la mise en péril des écosystèmes globaux, tous les êtres humains doivent s'engager à collaborer dans leurs efforts.

Pour assurer la reconnaissance et la légitimité de l'Organisation des Nations unies et de la coopération internationale, et dans le but de renforcer leur capacité d'action, les populations doivent être plus étroitement et plus directement associées à l'action de l'ONU et de ses organisations. Ils doivent avoir la possibilité de mieux participer aux activités de l'ONU. C'est pourquoi nous recommandons la mise en œuvre

graduelle de la participation et de la représentation démocratique au niveau mondial.

La première étape décisive est la création d'une **Assemblée parlementaire consultative auprès des Nations unies**. Sans avoir recours, dans ce premier stade, à un changement de la Charte des Nations unies, un lien crucial peut être établi entre l'ONU, les organisations du système des Nations unies, les gouvernements, les parlements nationaux et la société civile grâce à cette Assemblée.

Une telle Assemblée ne serait pas qu'une institution de plus; en tant que porte-parole des citoyens, elle serait l'expression et le véhicule d'un changement des mentalités et d'une prise de conscience nouvelle dans le domaine de la politique internationale. L'Assemblée pourrait devenir le catalyseur qui permettra de faire évoluer le système international et le droit international. Elle contribuera aussi à

renforcer la capacité de l'ONU dans la poursuite de ses objectifs élevés et à canaliser de manière positive la globalisation.

Au début, l'Assemblée parlementaire auprès des Nations unies pourrait être composée de parlementaires nationaux. Petit à petit, elle devrait se voir dotée de droits réels en matière d'information, de participation et de contrôle de l'ONU et des organisations du système des Nations unies. Par la suite, l'Assemblée pourrait être élue directement.

Nous faisons appel aux Nations unies et aux gouvernements des Etats membres pour qu'ils établissent une Assemblée parlementaire auprès des Nations unies. Nous invitons toutes les organisations, les décideurs et les citoyens qui s'engagent pour le bien commun international à soutenir cet appel.

Forum social mondial de Nairobi - FSM 2007 : les fédéralistes européens et mondiaux au FSM

Une délégation de fédéralistes italiens a participé au 7^{ème} FSM qui s'est réuni à Nairobi au Kenya et a participé avec le drapeau fédéraliste de l'unité européenne à la Marche de la paix qui a inauguré le Forum et qui est parti du plus grand bidonville de Nairobi. Ce FSM avait une importance particulière car c'était la première fois qu'il se déroulait en Afrique et que les Africains pouvaient s'exprimer à la première personne et donner leur sentiment sur les processus de la mondialisation.

Les fédéralistes européens et mondiaux, étaient à Nairobi pour écouter les propositions des activistes africains et non seulement pour partager avec les autres mouvements pour la démocratie mondiale leur expérience de 60 ans de campagnes internationales pour la démocratisation de l'Union européenne et des Nations unies.

L'UE doit mener à son terme le processus d'intégration politique en se dotant d'une Constitution démocratique et fédérale. C'est seulement ainsi qu'elle pourra effectuer le premier pas et demander

un siège unique au Conseil de sécurité de l'ONU. Dans d'autres régions du monde se sont également développés des processus d'intégration régionale, comme en Afrique elle-même avec l'Union africaine. Une fois que l'Europe aura effectué le premier pas ces autres régions du monde pourront suivre cet exemple et ainsi agir elles aussi pour soutenir la transformation du Conseil de sécurité de l'ONU dans un sens démocratique et fédéral.

Les fédéralistes mondiaux ont lancé une campagne internationale pour la démocratisation des Nations unies par le biais d'une Assemblée parlementaire comme premier pas vers un Parlement mondial et la transformation du Conseil de sécurité en un Conseil des grandes régions du monde avec élimination du droit de veto.

Lors du FSM les délégations du MFE italien et du WFM ont participé aux séminaires sur la démocratisation des institutions internationales organisées par la Tavola della Pace, le Réseau Ubuntu et la Coalition pour un Parlement mondial et la démocratie globale.

Ce que l'ONU peut apprendre du processus d'intégration européenne

Jo LEINEN

Président de la Commission institutionnelle du Parlement européen.

Ancien Président de l'U.E.F. Europe. Membre dirigeant du Comité pour des Nations unies démocratiques (KDUM)

Traduit de l'anglais par Jean-Luc PREVEL

Il faut améliorer l'acceptation et la légitimation des Nations unies ainsi que la coopération internationale sous leur conduite. Le Secrétaire général de l'ONU nouvellement désigné, Ban Ki-moon, l'a souligné dans son premier discours en disant que la confiance devait être rétablie entre tous les protagonistes. Cela ne devrait pas être limité aux nations mais il faudrait l'étendre aux citoyens.

Les peuples du monde ne sont représentés à l'Assemblée générale qu'indirectement, à travers leurs gouvernements. Ces derniers votent certainement d'une manière démocratique à l'Assemblée générale mais la répartition entre le gouvernement et les partis d'opposition, qui existe généralement au sein des parlements nationaux, n'est pas reflétée. La gestion du système international est donc avant tout une affaire entre gouvernements. Il n'existe pas de représentation internationale des citoyens, ni de contrôle parlementaire de l'action gouvernementale internationale et des organisations internationales, en tant que tels. Pour restaurer la confiance des gens, pour créer un sentiment universel d'appropriation de l'institution, il faut reconsidérer et en fin de compte, élargir la base de la légitimité de l'ONU.

C'est pourquoi, il faut que les populations des Etats membres de l'ONU soient plus directement impliquées dans les activités de l'ONU et de leurs organisations internationales. Elles doivent être autorisées à participer dans le but d'empêcher le mécontentement croissant, d'assurer l'acceptation et la légitimité des Nations unies et de la coopération internationale et renforcer leur capacité d'agir. L'établissement d'une Assemblée parlementaire des Nations unies (UNPA) constituerait un pas décisif vers l'introduction d'une qualité nouvelle, d'un nouvel élan et d'une représentation plus forte des citoyens au sein du système international.

Le développement du Parlement européen (PE) est un exemple instructif pour le développement futur de

l'Assemblée parlementaire de l'ONU. C'est sur la base de l'Assemblée parlementaire de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, fondée en 1952, que la fonction consultative du premier Parlement européen, mis en place en 1962, a été étendue pour y inclure le droit d'être entendu dans la procédure législative. Depuis 1975, le PE a été autorisé à co-décider dans le domaine budgétaire. Dans la mesure où les droits des Communautés européennes (CE) s'élargissaient, la revendication d'une meilleure légitimité démocratique au niveau européen croissait parallèlement. Au début, le PE était constitué de représentants des parlements nationaux. En 1979, on introduisit l'élection directe des parlementaires des Etats membres de la Communauté économique européenne. Ayant été ainsi politiquement renforcé, le PE rejeta pour la première fois le projet de budget de la Commission.

Aujourd'hui, le Parlement européen dispose des mêmes droits que le Conseil européen pour les trois quarts de tous les projets législatifs, assurant ainsi une connexion démocratique directe avec les populations de l'Union européenne.

Néanmoins, la lutte du PE pour faire jeu égal aux côtés du Conseil n'est pas totalement achevée et le chemin jusqu'au statut actuel a été long, mais c'est seulement avec l'introduction de son élection directe en 1979 que le Parlement européen a pu devenir un véritable acteur sur la scène politique et avoir un impact sur le cours de l'intégration européenne. Sans nier les différences entre le projet européen et la création d'une Assemblée parlementaire au niveau mondial, la leçon est claire : c'est seulement en créant un lien direct entre les citoyens et l'ONU que l'on peut lui donner un véritable caractère démocratique et impliquer directement les gens dans l'élaboration des politiques de l'ONU.

Pour qu'un autre monde soit possible : démocratisons et renforçons l'ONU !

L'Action fédéraliste 'Socialisme & Liberté' (AFSL), dirigée entre autres par notre ami Maurice BRAUD, soutient l'initiative d'Ubuntu, ONG créée par Federico Mayor, pour renforcer et démocratiser l'ONU. Elle est signataire de la lettre ouverte ci-après.

Nous, signataires de la présente lettre ouverte, avons émis au cours des sept dernières années, à l'initiative du *Forum mondial des réseaux de la société civile - Ubuntu*, des

communiqués destinés à l'opinion publique mondiale comportant plusieurs dénominateurs communs. L'affirmation que « la démocratisation, le renforcement et la primauté

de l'ONU dans la politique internationale sont essentielles pour rendre un autre monde possible » constitue l'un des principaux de ces dénominateurs communs. Certains de ces

communiqués ont été diffusés précisément à l'occasion des différents Forums sociaux mondiaux, qui, selon nous, représentent l'une des expressions les plus importantes de la volonté et de l'exigence de la société civile mondiale de participer activement et de façon responsable à la construction d'un monde meilleur.

Dans le contexte du début du mandat de M. Ban Ki-moon en tant que nouveau Secrétaire général de l'ONU, à qui nous souhaitons un travail d'excellence au bénéfice de l'humanité, nous entendons insister, sous la forme d'une lettre ouverte, sur les considérations et propositions suivantes.

Face aux problèmes de pauvreté et, en général, de développement, il faut :

- réaliser les *Objectifs du millénaire pour le développement* (qui nous semblent constituer des objectifs minima) et les *Plans d'action* des sommets des années 1990 des Nations unies (qui sont loin d'être appliqués), ce qui implique que soit annulée concrètement et sans délai la dette extérieure, et,
- remplir les engagements historiques en matière d'*Aide officielle au développement* (AOD) et, surtout, mettre en œuvre de nouveaux mécanismes de financement impliquant la suppression des paradis fiscaux, la taxation des capitaux financiers internationaux et la création et la mise en place de fonds de cohésion mondiaux pour le développement ;
- avancer vers un système mondial de commerce équitable en vue d'un développement humain durable, différent de celui que suppose le cycle de Doha de l'OMC, qui, après son échec lors de sa dernière réunion à Hong Kong, continue de promouvoir un modèle de néolibéralisation du commerce mondial qui ne bénéficie qu'aux riches et aux puissants de ce monde ;
- mettre en place un engagement global pour faire face au réchauffement de la planète, conformément aux principes des Sommets de Rio et de Johannesburg,
- engagement dans le cadre duquel tous les pays seraient responsables de leurs émissions -à commencer par les Etats-Unis, qui doivent signer et respecter, au moins, le Protocole de Kyoto- et qui contraindrait les Etats, à commencer par les pays riches, à développer et à mettre en place des solutions de remplacement aux tendances de production et de consommation et au modèle énergétique actuels, qui

ne vont pas dans le sens du développement durable.

Face aux problèmes de paix, de sécurité et de droits de l'homme, il est nécessaire :

- d'assurer le respect de la légalité démocratique internationale basée sur les droits de l'homme universels. Nous désapprouvons donc sans la moindre réserve, comme nous l'avons toujours fait, les actions terroristes ainsi que l'usage illégal « préventif » de la force -la guerre d'Irak, unilatérale et persistante, en étant l'illustration la plus grave. Nous insistons à nouveau sur le fait que l'enlèvement, la militarisation et l'usage de tout type de mécanismes illégaux (prisons « clandestines », murs de la honte, assassinats « ciblés » ayant des effets collatéraux) en Afghanistan, en Irak, au Liban, en Palestine, au Soudan et, plus récemment, en Somalie n'ont d'autres conséquences qu'une souffrance à vaste échelle et indistincte de la société civile de ces peuples. Nous exigeons donc que cessent immédiatement ces faits, situations et actions ignobles et que, surtout dans le cas de conflits enlisés, les forces armées agissent en tant que « casques bleus » sous le drapeau et sous le commandement de l'ONU ;
- de réformer impérativement le Conseil de sécurité de l'ONU (élimination du droit de veto, élargissement éligible sur la base de la réalité régionale du monde, contrôle réel de la part de l'Assemblée générale), ce qui constituera une étape indispensable dans la reconquête de la confiance mondiale en l'instance qui doit garantir la paix et la sécurité humaine à l'échelle mondiale. Son action, tout comme celles de l'Assemblée générale et d'autres conseils de l'organisation, doit essentiellement tendre vers les objectifs suivants : résolution pacifique des conflits (en promouvant une culture de paix, en renforçant l'*Alliance des civilisations...*), désarmement et non-prolifération, « responsabilité de protection » et usage de la force en dernier recours et uniquement en accord avec les dispositions de la Charte de l'ONU.

En ce qui concerne l'indispensable réforme des Institutions Internationales, associée à la démocratisation et au renforcement des Nations unies, nous constatons que :

- les réformes de l'ONU ayant été proposées en matière de paix, de

sécurité, de désarmement et de droits de l'homme lors de la 60^e session de l'Assemblée générale n'ont pas été mises en application (la Commission de consolidation de la paix et le Conseil des droits de l'homme constituant les seules exceptions) ;

- le pouvoir et les possibilités dont jouit l'ONU en matière de développement sont en permanence « accaparées » et « transférées » au « marché », surtout par le biais des Institutions de Bretton Woods et de l'Organisation mondiale du commerce ;
- c'est pour cela que, comme le souligne le manifeste de la *Campagne mondiale pour une réforme en profondeur du Système des institutions internationales*, « les Nations unies doivent être renforcées et se démocratiser pour constituer le pivot d'un système d'institutions internationales démocratique, cohérent, responsable et efficace. Il ne s'agit ni plus ni moins que de démocratiser la composition et le mécanisme de prise de décisions des organes et des agences des Nations unies, de façon à en garantir le fonctionnement effectif et démocratique, et de réformer et accueillir en son sein les autres organisations multilatérales mondiales (FMI, Banque mondiale, OMC, etc.) ».

Ces réformes, nécessaires en soi, permettront finalement d'adopter et de mettre en œuvre les politiques nécessaires pour affronter et résoudre les graves problèmes auxquels est confrontée l'humanité en ce début de siècle.

Nous, signataires de la présente lettre ouverte, exhortons le nouveau secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, à engager le débat et le travail autour de ces thèmes, afin de passer une fois pour toutes des rapports et des résolutions aux réformes et aux mises en œuvre, en comptant non seulement sur les Etats membres, mais aussi sur les autres acteurs de la scène mondiale, en particulier la société civile. La démocratisation des institutions internationales est l'une des priorités du processus de réforme. Les institutions internationales doivent ainsi agir en accord avec les différents intérêts, besoins et aspirations de tous les citoyens du monde, ce qui implique d'envisager de nouvelles possibilités concrètes de représentation et de participation des citoyens, de la société civile, des différents niveaux de gouvernements, etc., dans lesdites institutions internationales. M. Ban Ki-moon peut compter sur notre soutien pour toutes les initiatives qu'il prendra dans ce sens.

La communauté d'Asie de l'est et le Japon

Shunsaku KATO

Professeur émérite à la *Kanto Gakuin University de Yokohama*

Membre du Conseil mondial du WFM Article publié en coopération avec *The Federalist Debate*

Traduit de l'anglais par Joseph MONTCHAMP

En 1947, deux ans après la fin de la Deuxième Guerre mondiale, le *Mouvement mondial pour un gouvernement fédéral mondial* (WMWFG) adopta la Déclaration de Montreux, dans laquelle on peut lire ceci : « Nous considérons qu'une intégration des activités aux niveaux régionaux est cohérente avec la véritable approche fédérale. La formation de fédérations régionales... dans la mesure où elles ne deviennent pas une fin par elles mêmes ou ne courent pas le risque de se cristalliser sous forme de blocs... peut et doit contribuer au fonctionnement effectif d'un gouvernement fédéral mondial. De la même façon, la solution des problèmes techniques, scientifiques et culturels qui concernent tous les peuples du monde, sera rendue plus facile par l'établissement de corps spécialisés fonctionnels ». Jusqu'ici le monde évolue suivant les lignes prévues par cette déclaration. Bon nombre des unions régionales, comme l'UA (l'Union africaine créée en 2002- qui a succédé à l'organisation de l'Organisation de l'unité africaine) ou l'ASEAN (Association des nations du sud-est asiatique fondée en 1967) se sont formées. Qui aurait pu anticiper l'Union européenne actuelle en 1947 ?

Mais il n'y a pas encore d'organisation concrète de l'Asie du nord-est. Michio Morisima, professeur émérite de l'Université d'Osaka, pouvait être le premier japonais à élaborer la formation d'une communauté d'Asie de l'est, comme entreprise solidement conçue. Il proposa de fonder une communauté d'Asie de l'est dans son livre intitulé *Développement coopératif en Asie du nord-est* (éd. Iwanami Shoten, 2001). Néanmoins l'idée d'une communauté de l'Asie de l'est n'était pas nouvelle. Depuis les années 1990 elle avait acquis une influence considérable parmi les responsables politiques de la région. Le début du processus « ASEAN + 3 » (Japon, Chine et Corée) de même que l'Initiative de Chiang Mai (CMI) indique que les pays du nord-est et du sud-est asiatique avaient commencé de formuler leurs propres mécanismes de coopération d'entraide régionale. Cependant, la prolifération rapide d'accords commerciaux préférentiels sur un plan bi-latéral ou sub-régional ces dernières années ne correspond pas à la logique de construction d'une identité collective de l'Asie de l'est. Cet article examine les origines des principales barrières à la construction d'une communauté d'Asie de l'est.

Le Sommet de Manille de novembre 1999 publia un communiqué commun pour une coopération en Asie de l'est dans lequel les dirigeants APT approuvaient la collaboration dans l'Asie de l'est sur le terrain économique, dans les affaires monétaires et financières, dans le développement des ressources humaines et sociales ainsi que d'autres domaines. Cependant il est bon de noter que cette déclaration commune ne spécifiait pas l'intention de construire une « communauté d'Asie de l'est ». Un certain nombre de raisons retardent ce processus. Quand le Japon déclencha la Guerre du Pacifique

le 8 décembre 1941, il déclara que le but de la guerre était d'émanciper les nations qui souffraient du colonialisme occidental et d'établir une vaste sphère de co-prospérité en Asie de l'est, mais les militaires avaient d'autres idées et la réalité se trouva différente des objectifs déclarés. Après avoir été « libérées » de l'occident, les nations envahies durent faire face à une nouvelle puissance coloniale. Après la guerre les rapports entre le Japon et l'Asie du sud-est commencèrent de changer, comme conséquence d'un commerce en augmentation dans les années 1970, si bien qu'à partir de là la carte de l'Asie s'agrandit graduellement pour inclure l'Asie du sud-est sur un pied d'égalité.

Depuis les années 1970 le Japon a publié un certain nombre de déclarations reconnaissant sa culpabilité et ses crimes de guerre ; le 15 août 1995, le Premier ministre Tomiichi Murayama déclara solennellement que « pendant une certaine période, d'un passé encore proche, le Japon par son entreprise colonialiste et ses agressions a causé des dommages épouvantables et de terribles souffrances aux peuples de nombreux pays, en particulier ceux d'Asie. Dans l'espoir que de telles fautes ne se reproduiront pas à l'avenir, je considère, dans un esprit d'humanité, que ce sont des faits irréfutables de l'histoire, et j'exprime ici, une fois de plus mes sentiments de profonds remords et présente mes regrets sincères » (Déclaration du Premier ministre Tomiichi Murayama à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de la fin de la guerre). Naturellement ces excuses encouragèrent une attitude plus favorable des peuples d'Asie envers le Japon et conduisirent à de meilleures relations entre les trois pays : Chine, Japon et Corée. De plus elles ouvrirent la voie vers la formulation d'une communauté d'Asie de l'est.

Le Neo-nationalisme

et l'idée d'une communauté de l'Asie de l'est

Cependant, en même temps que diminuait le nombre des Japonais qui connaissaient les crimes que leur gouvernement et leurs militaires avaient commis pendant la guerre du Pacifique la politique japonaise penchait fortement vers la droite et le militarisme.

Actuellement le *Parti démocratique libéral* envisage d'amender la « Constitution de la paix », en particulier par l'abolition de l'article 9 (qui renonce au droit de faire la guerre). Egalement, la dérive droitiste populiste et néo-nationaliste progresse, surtout à cause des menaces de la Corée du nord. Ce nouveau neo-nationalisme japonais est un phénomène complexe. A la différence de la droite traditionnelle les néo-nationalistes ont tendance à être des jeunes socialement déconnectés de leurs communautés (compagnies, syndicats, ainsi de suite). De plus, ces dernières années, les visites des hautes personnalités au sanctuaire Yasukuni sont devenues un sujet d'irritation dans les rapports entre le Japon et ses voisins. L'établissement

d'un sanctuaire pour les criminels de guerre, qui les honore pour avoir combattu et être morts pour leur pays (bien que la Constitution du Japon implique la séparation de l'Eglise et de l'Etat) a considérablement augmenté la colère des peuples de divers pays qui avaient été envahis par eux. Surtout, l'ancien Premier ministre Junichiro Koizumi s'était engagé à visiter régulièrement le sanctuaire Yasukuni et il s'y rendit chaque année comme Premier ministre du Japon, ce qui souleva un tollé en Chine et en Corée. Il avait l'habitude de dire quand il y allait qu'il le visitait pour jurer devant Dieu « une paix éternelle », mais son affirmation ne pouvait pas persuader les peuples ou les responsables des voisins du Japon, la Chine et la Corée, et les gouvernants de la Chine et de la Corée refusèrent de le recevoir officiellement. Cette friction fut l'une des raisons principales de la détérioration des rapports entre le Japon et ses voisins, la Chine et la Corée, et fut un obstacle à la formation de la communauté de l'Asie de l'est. En même temps il me semble qu'une autre explication derrière les visites de Koizumi au sanctuaire de Yasukuni pourrait se trouver dans l'Alliance Etats-Unis / Japon. Le Président américain et ses collègues se méfient de l'idée d'une communauté d'Asie de l'est. Par exemple, dans un discours à l'Université Jochi de Tokyo en mars dernier, la Secrétaire d'Etat Condoleezza Rice s'opposa nettement à l'idée d'une telle communauté d'Asie de l'est et proposa, à la place, une communauté pacifique qui inclurait l'Amérique. La crainte c'est qu'une communauté de l'Asie de l'est pourrait affaiblir l'actuelle robuste alliance Etats-Unis / Japon surtout en termes militaires. M. Koizumi, un loyal partenaire de l'administration Bush, aurait pu se sentir encouragé à poursuivre ses visites, en acceptant le fait qu'elles rendaient plus difficiles des négociations avec la Chine et la Corée sur la formation d'une communauté de l'Asie de l'est.

Le militant de la paix bien connu, le Professeur Suh, de

l'Université Ritsumeikan du Japon, a déclaré : « Pendant longtemps j'ai rêvé d'une communauté de co-prospérité régionale dans l'Asie du nord-est semblable à l'UE. L'âge de l'Asie du nord-est se réalisera enfin pleinement. Je jure de consacrer tout mon cœur et mes efforts pour que ce jour advienne le plus tôt possible ». Sung argumente que réaliser une communauté du nord-est asiatique demanderait deux démarches fondamentales : la première, et peut-être la plus facile, sera de ré-établir un équilibre des forces international « pour faire pièce à l'unilatéralisme des Etats-Unis... pour retrouver l'équilibre des forces mondial, mis à mal par les Etats-Unis », il est utile d'instituer un nouvel âge « des trois royaumes », c'est à dire une ère caractérisée par un équilibre entre les « royaumes » des Etats-Unis, de l'Union européenne et d'une Communauté du nord-est asiatique. La deuxième, et peut être la plus difficile poursuit Sung, « sera de trouver un moyen de partir du point où nous sommes aujourd'hui », de faire face à la vigueur croissante du néo-nationalisme japonais, pour aller là où le Professeur Sung croit que nous devons trouver à l'avenir : une communauté du nord-est asiatique pour la paix. Le problème fondamental c'est le Japon. « Le Japon sera-t-il capable de se tourner vers une communauté du nord-est asiatique ? Quelles sont les étapes concrètes aujourd'hui ? » Je crois que répondre à ces questions posées par le Professeur Sung Suh doit être la première tâche vitale à entreprendre pour le nouveau Premier ministre du Japon, Shinzo Abe. En ce moment ce que M. Abe fera, ou pourra faire, pour améliorer une situation détériorée est encore incertain. Il est connu comme étant un politicien conservateur et plus nationaliste que Koizumi. Cependant nous espérons qu'en coopération avec ses conseillers il fera un effort sérieux pour établir des relations avec la Chine et la Corée pour former une communauté de l'Asie de l'est.



Fiches de lecture

Robert TOULEMON - *Aimer l'Europe* - Préface de Michel ALBERT,
éd. Lignes de repères, Paris, 2007, 157 pp.

Un livre de Robert Toulemon ne laisse jamais indifférent des fédéralistes. Comme le dit dans sa préface Michel Albert, on a plaisir à le suivre pour sa « compétence » et son « imagination », pour la « concision de l'écriture », la « fermeté du raisonnement », et aussi la qualité de son engagement.

En ces temps où les Européens s'interrogent sur l'avenir de leur entreprise commune, notamment en France, après l'échec du traité constitutionnel du 29 mai 2005, rendu encore plus incisif après le « non » des Néerlandais qui furent -ne l'oublions pas- à l'origine de la Communauté économique européenne avec le « plan Beyen ». L'auteur nous indique pourquoi nous devons « aimer l'Europe, pour

ce qu'elle est », mais aussi « pour ce qu'elle peut devenir » et enfin « pour les services qu'elle peut rendre à l'humanité ». Il nous invite donc à « en finir avec une contradiction française », même si parmi les premiers promoteurs de l'idée européenne du Congrès de La Haye de mai 1948, Léon Blum qui compta parmi les premiers présidents d'honneurs du *Mouvement européen*, n'était pas présent, contrairement à Paul Reynaud, et même si -à mon sens- le gouvernement Mendès-France n'avait pas vraiment « adopté une attitude de neutralité » mais incarnait une réserve fondamentale à l'égard d'une certaine conception de l'intégration européenne. Par contre, il est tout à fait exact de souligner le fait que jusqu'ici le projet européen « répondant à une puissante logique historique » a repris le dessus « après

chaque échec ».

« Les années de Gaulle » sont rigoureusement analysées. Les conséquences de la « crise de la chaise vide » (1965/1966) allèrent, en effet, « directement à l'encontre du renforcement de la Communauté » et elles la condamnèrent « à une paralysie qui ne prendra fin qu'avec l'Acte unique de 1986 et l'abandon progressif, mais encore bien insuffisant, de la règle paralysante de l'unanimité ».

Haut fonctionnaire européen, Robert Toulemon a pleinement vécu la « persistance de la contradiction française » au cours de l'ère Pompidou. Il fallut, en effet, attendre l'élection de Valéry Giscard d'Estaing, en mai 1974, pour observer « une inflexion plus nette » de la politique européenne de la France, même si elle « n'éliminera pas les ambiguïtés ». L'auteur nous explique pourquoi, de même qu'il replace lucidement « l'épisode Spinelli » (projet de traité d'Union européenne « réaliste mais d'orientation fédérale ») dans le contexte mitterrandien de l'époque.

Le rôle de Jacques Delors, à Bruxelles, dans la foulée, est évidemment bien perçu, avec « le lancement de l'objectif 92, celui du marché unique, l'adhésion de l'Espagne et du Portugal... » Ce rappel des faits est retracé à grandes enjambées, si je puis dire, mais a le mérite de rappeler en peu de phrases, le déroulement d'un changement continental qui se poursuivra avec « l'effondrement de l'empire soviétique » et ses conséquences pour la construction européenne. Il se poursuivra avec les Traités de Maastricht et celui plus accessoire d'Amsterdam (à l'origine de l'Union monétaire). Un périple dont seuls, il est vrai, les initiés ont pu suivre la « circumnavigation ». L'absence d'accord franco-allemand sur l'Union politique permit aux trois pays neutres (Autriche, Finlande et Suède) de négocier leur adhésion, acquise en 1995, sans qu'il leur soit demandé de renoncer explicitement à leur neutralité. De même la France s'esquivera, au printemps 2000 : « elle laisse, une fois de plus sans réponse une audacieuse initiative allemande », quand le ministre allemand des Affaires étrangères, le « vert » Joschka Fischer, proposa « la création au cœur de la grande Union d'un groupe fédéral restreint ». Une proposition similaire émanant de personnalités de la C.D.U., Wolfgang Schäuble et Karl Lamers, avait déjà échoué en 1994, comme Robert Toulemon le rappelle opportunément, en observant qu'ainsi « le très médiocre traité conclu à Nice en décembre 2000 devait être le résultat de nos incohérences ». Jugement qui paraîtra sévère à certains, mais dont on ne peut contester la pertinence, tant il est vrai que « chaque échec se paie en années perdues ». Or, le monde change vite.

Jean-Pierre GOUZY

Vice-président de la *Maison de l'Europe de Paris*

Président d'honneur de l'*Association des journalistes européens*

Jean-Philippe ALLENBACH – La province, c'est capital !, éd. L'Archipel, Paris, pp. 280, 2006

Ce livre sous-titré : *Présidentielle 2007, le candidat qui veut rendre le pouvoir aux régions*, a été écrit par l'ancien président du *Parti fédéraliste*, adhérent individuel de l'*UEF Franche-Comté*, bien connu depuis plus de 30 ans dans la mouvance fédéraliste. Il se réfère essentiellement à Guy Héraud, Alexandre Marc et Denis de Rougemont, dans la filiation fédéraliste intégrale. Après avoir décrit son parcours personnel, il diagnostique la « maladie » de la France qu'il décrit longuement avant de proposer son remède : « le projet fédéraliste pour la France », plaidoyer pour une véritable décentralisation avec l'application du principe de subsidiarité de la commune à l'Etat en passant par la

Les chances pour « l'Europe d'en influencer la marche dans un sens conforme à ses conceptions et à ses intérêts ne sont pas infinies ». Les objectifs que l'auteur suggère pour l'avenir – « retrouver l'emploi et la croissance (malgré « une union monétaire incomplète et fragile ») ; « définir et promouvoir l'identité européenne » ; « l'Europe de la qualité de la vie : environnement, social, immigration, culture », puis celle de « l'énergie et des transports au service de notre bien être » ; « réussir l'élargissement » – sont *grosso modo* les nôtres – même si la prise de position de l'auteur à propos de la Turquie peut sembler discutable et si celle de Michel Rocard – au delà d'une affirmation sans doute trop catégorique – n'est pas nécessairement aussi « défaitiste » que notre ami l'estime.

A propos du traité constitutionnel « inabouti » qui n'était pas, à vrai dire, une constitution et qui n'était révisable qu'à l'unanimité, le mélange des genres et la lourdeur des textes – ayons le courage de le reconnaître ! – ont joué un rôle important dans l'échec référendaire français. Beaucoup plus, en tout cas, que celui de la promesse d'un « plan B ». Il est donc pour le moins exact d'avancer, comme l'évolution la plus récente le démontre, qu'il a « peu de chance d'entrer en vigueur dans sa forme actuelle » et que « sauver ses acquis ne sera pas facile ». Enfin, on prend connaissance avec l'intérêt qu'il convient du chapitre voué à « une puissance d'un nouveau type », notamment quand l'auteur nous entretient de « l'influence méconnue de l'Union européenne », des « défis planétaires synonymes de changement radical », de la contribution de l'Europe à l'édification d'un « ordre universel ». Excellents également sont les passages voués à « la conditionnalité démocratique » et à « une politique étrangère commune » répondant à des « exigences, il est vrai, difficilement conciliables », que l'auteur expose avec clarté. Ils nous suggèrent, en tout cas, des débats approfondis. De même, Robert Toulemon, fidèle à sa ligne de conduite connue depuis des lustres, ne manque pas d'indiquer des pistes pour « sortir de la crise ». Il s'agit là, évidemment, de conclusions provisoires... Au terme de la Présidence allemande, elles seront, sans doute, du moins pour certaines d'entre elles, déjà dépassées par la marche des événements, en l'attente du moment crucial où « le désir de relancer l'Europe devra être assez largement partagé pour que puisse s'engager un vrai processus constituant ».

Ce livre d'étape se termine sur une postface personnalisée et une chronologie des « grandes dates de la construction européenne ». Nous le classerons nettement parmi ceux qui, dans la période actuelle, sont susceptibles de répondre à notre attente.

région.

Faisant le constat de l'impossibilité de réaliser une véritable fédération européenne à vingt-sept, l'auteur plaide pour des « Etats-Unis d'Europe au sein de l'Union européenne » composés de huit pays, les six fondateurs, auxquels s'ajouteraient l'Espagne et le Portugal. Leur mission consisterait à assurer la paix, un niveau de vie et de solidarité élevé ainsi que la défense de leur identité et de leurs intérêts dans le monde. Seuls les Etats-Unis d'Europe pourront faire « l'Europe sociale ».

Jean-Philippe Allenbach se situe également résolument dans une perspective fédéraliste mondiale en se prononçant pour « l'institution d'une autorité fédérale mondiale chargée de résoudre les problèmes de dimension mondiale sous le contrôle d'une assemblée mondiale représentant le peuple et d'un sénat mondial représentant les Etats ». Il voit, pour la politique extérieure des Etats-Unis d'Europe un partenariat d'égalité à égalité avec les Etats-Unis d'Amérique, ainsi qu'un partenariat privilégié avec l'Afrique, évoquant même une confédération eurafricaine. Enfin en cas d'échec de son projet fédéraliste à l'élection présidentielle, il n'exclut pas de demander le rattachement de la Franche-Comté à la Suisse pour aller y chercher « l'argent, les pouvoirs et l'autonomie que Paris refuse de lui donner ».

Jean-Luc PREVEL

Bertrand VAYSSIÈRE - Vers une Europe fédérale ? Les espoirs et les actions fédéralistes au sortir de la Seconde Guerre mondiale. Ed. Presses interuniversitaires européennes - Peter Lang (1 Av. Maurice, B-1050 Bruxelles. Courriel : info@peterlang.com - Internet: www.peterlang.net). Collection "Cité européenne", n° 36. 2006, 416 p. ISBN 90-5201-079-X

Fédéchoses tient ici à remercier l'Agence Europe qui a bien voulu suite à la demande formulée par Bruno Boissière nous autoriser à publier cette fiche de lecture extraite de l'un de leur bulletin quotidien d'information. Comme convenu nous la faisons précéder de la mention légale "COPYRIGHT AGENCE EUROPE© NOT AVAILABLE FOR RE-DISSEMINATION".

Nous rappelons aussi à nos lecteurs que nous avons publié le *Préambule* de la thèse de Bertrand Vayssière sur « l'histoire de l'UEF de sa création à 1956 » dans notre numéro 111 du 1^{er} trimestre 2001. *Fédéchoses* ne s'interdira pas non plus de publier éventuellement d'autres articles sur cet ouvrage, le premier de cette qualité en France sur l'histoire de l'UEF *stricto sensu*, plus peut-être que du fédéralisme militant, comme le prouve à notre point de vue une certaine « désinvolture » sur le fédéralisme mondial, publiée par un historien professionnel.

Michel THEYS

Si la *Bibliothèque européenne* de l'Agence Europe décernait un "prix du meilleur ouvrage européen de l'année", point de doute que celui-ci figurerait parmi les "nominés" et, mieux, qu'il aurait même de très fortes chances de remporter la palme. Il s'agit pourtant du prolongement d'une thèse, genre qui n'interpelle d'ordinaire que quelques initiés, quand bien même elle a été soutenue brillamment, comme c'est le cas, à l'Université de Toulouse le Mirail. Mais voilà, Bertrand Vayssière est de "la trempe intellectuelle des historiens décidés à faire comprendre un événement historique avec toute la rigueur des méthodes d'histoire et de science politique", ce jugement laudatif du Pr. Bossuat ne cessant de gagner en éclatante pertinence au fil des pages parcourues - et parfois même, dans le cas du signataire de ces lignes, littéralement dévorées... Et c'est également que la page d'histoire et de pensée européennes qu'il éclaire se trouve à la source de l'aventure sans précédent que recouvre, aujourd'hui, le vocable "Union européenne".

A l'entame de sa préface, Gérard Bossuat souligne que l'auteur offre "une explication convaincante de l'aventure des Fédéralistes" en parvenant à "démêler l'écheveau des contradictions de la mouvance européiste". Son mérite, en l'occurrence, est tout sauf mince ! Dans la résistance à la montée des totalitarismes et, ensuite, à l'expansion nazie, des voix s'élèvent pour prôner une autre voie, celle d'une Europe fédérale. Il y a celle d'Altiero Spinelli - véritable fil conducteur de cet ouvrage - avec son "Manifeste de Ventotene" qui vient, par les chemins de la clandestinité, se mêler à celle des anticonformistes et personnalistes des années 30, incarnés

par Alexandre Marc et son fédéralisme intégral. Les voix convergent mais, sur le plan doctrinal, déjà divergent. L'Italien, héritier des "pères fondateurs" américains Hamilton et Madison, se fait le chantre du fédéralisme "constitutionnel" (un combat qu'il n'abandonnera jamais, comme en a attesté son "Projet de Traité d'Union européenne" adopté par le Parlement européen en février 1984), à savoir que la formation d'un esprit civique européen ne peut advenir que si un cadre institutionnel est établi au préalable. Le fédéralisme intégral vise, lui, une réforme radicale des modèles social et sociétal au sein de chacune des sociétés européennes appelées à converger patiemment. Cette deuxième école de pensée dominera dans la période de la guerre et amènera "l'Europe de la résistance" - ainsi que l'*Union européenne des fédéralistes* qui, en 1946, vient coaliser les diverses énergies fédéralistes - à militer en faveur d'une Europe "troisième force". La guerre froide ravalera rapidement cette ambition au rang de chimère, d'autant que les Etats renaissants musèlent le Conseil de l'Europe sans coup férir, avec la complicité agissante des "alliés-ennemis" de l'UEF que sont les unionistes emmenés par Winston Churchill. Du coup, les "spinellistes" prennent la main, s'engouffrent dans la brèche ouverte par le projet Monnet-Schuman d'Europe fonctionnaliste et supranationale, avant de jeter toutes leurs forces dans la bataille des Communautés européennes de défense et politique. Le "crime du 30 août" sera leur chant du cygne. L'actuel débat constitutionnel démontre toutefois l'intérêt qu'il y a à revisiter leur combat ! D'urgence, grâce à ce livre...

Mon p'tit doigt Fédéchoses



Article extrait de *Occitania*, revue du *Parti Occitan* (N° 150, novembre-décembre 2006). Cet article était auparavant paru sur le blog de Jan URROZ, "*lo nhac lemosin*" (en occitan "la morsure limousine"), que nous remercions de nous avoir autorisé sa publication.

Une Charte anti-libérale... et 100% jacobine !

On parle ici et là d'une « Charte antilibérale » ou « pour une alternative au libéralisme ». *Lo nhac lemosin* a voulu en avoir le cœur net.

Après une lecture qui l'avait un peu inquiété car il n'y avait pas retrouvé certaines de ses préoccupations, il a procédé à une petite analyse de texte à l'ancienne.

Dans ces 16 pages qui se veulent programme politique, peut-être celui d'un « candidat unique anti-libéral »... nous avons recherché certains mots et expressions.

En commençant bien sûr par des mots que nous aimons bien, sur notre *blog*.

Voici les résultats auxquels nous sommes parvenus.

L'orientation sociale de la *Charte antilibérale* est donc clairement affirmée ainsi que la défense des services publics. Mais, pour ses promoteurs, ces orientations passent par un système centralisé, semblant ignorer les évolutions en cours en Europe et dans le monde.

A cent lieux de « l'Europe des peuples et des régions solidaires » que défendent les régionalistes, on nous propose un repliement hexagonal qui prétendrait, comme trop souvent déjà dans les siècles passés, « éclairer le monde ».

Pour les auteurs de la Charte antilibérale :

« Notre pays peut en effet redevenir un point d'appui pour tous ceux qui luttent contre les injustices du monde, contre l'appropriation de leurs propres richesses par quelques groupes privés et contre la domination des Etats-Unis. Si la France adhère aux orientations que nous proposons, son choix résonnera bien au-delà de ses frontières. Il parlera aux peuples qui se lèvent partout en Amérique du sud après les désastres que leur a infligés un ultralibéralisme conquérant, il touchera les victimes de la pauvreté de masse et de l'inégalité sociale qui a explosé dans les pays d'Europe de l'Est pour les mêmes raisons, il représentera un espoir pour les pays du Sud abandonnés à la tyrannie du commerce libre. Il sera un point d'appui pour tous ceux qui cherchent à relever la tête et à trouver les voies de leur émancipation » (p. 16).

Allons Enfants de la Patrie, l'étendard sanglant est levé... ?

Le temps des « nations-phares » n'est-il pas révolu ?

<http://ujan.free.fr/wordpress>

Les mots inconnus de la Charte antilibérale :

« Occitan », « communauté occitane », « Occitanie », « peuples de France », « fédéral/fédéralisme ».

Egalement inconnus :

« centralisme », « Etat-nation », « banlieue », « quartier », « cité », « multiculturel »...

Les mots « rares » de la Charte antilibérale :

« Autonomie » est présent 1 fois mais s'applique aux femmes...

« Identité » est cité 1 fois mais appliqué à la France.

« Colonialisme » est utilisé 1 fois.

« Immigré » est présent une fois.

« Ségrégation », 1 fois : « la ségrégation sociale ».

« Région » apparaît quand même 2 fois ainsi que « décentralisation » (ce dernier mot avec une connotation négative).

« Minorité », 2 fois mais il s'agit de la classe dominante.

Les mots qui reviennent :

« France » est utilisé 13 fois.

« Libéral / libéralisme » ou ses composés est présent 37 fois.

« Service public » apparaît 49 fois.

« Social » ou ses composés, 59 fois.

Jan URROZ